



# RAPPORT ANNUEL

# 2015



La **Fondation Ethos** regroupe plus de 200 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et un environnement socio-économique stable et prospère.

La société **Ethos Services** assure des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

L'association **Ethos Académie** est ouverte aux personnes privées qui souhaitent prendre part aux activités d'Ethos. Cette association sans but lucratif et exonérée fiscalement a été lancée en 2012 par la Fondation Ethos. Elle compte actuellement près de 200 membres. Ethos Académie réalise des activités de sensibilisation dans le domaine de l'investissement socialement responsable, notamment à travers la publication de news électroniques, l'organisation de conférences et débats, le soutien à l'exercice des droits de vote d'actionnaires ainsi que le financement d'études.

[www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch)  
[www.ethosacademie.ch](http://www.ethosacademie.ch)

Signatory of:



# Table des matières

<b>A. RAPPORT DE GESTION 2015.....</b>	<b>5</b>
1. Message .....	6
2. Activités 2015 .....	7
2.1 Fondation Ethos .....	7
2.1.1 Publication d'études.....	7
2.1.2 Actualisation des lignes directrices de vote d'Ethos .....	7
2.1.3 Engagement pour préserver l'indépendance de Sika .....	7
2.1.4 Participation à des initiatives d'engagement collectif international .....	8
2.1.5 Participation à des groupements internationaux d'actionnaires .....	9
2.1.6 Participation au réseau d'organismes spécialisés dans les domaines d'Ethos .....	10
2.1.7 Participation à des procédures de consultation .....	10
2.2 Ethos Services .....	11
2.2.1 Fonds et mandats de gestion.....	12
2.2.2 Service d'analyse d'assemblées générales d'actionnaires.....	14
2.2.3 Dialogue avec les sociétés.....	16
2.2.4 Analyses en lien avec des critères d'exclusion et des ratings ESG.....	18
3. Gouvernement d'entreprise .....	19
3.1 Fondation Ethos .....	19
3.1.1 Membres .....	19
3.1.2 Buts et structure .....	19
3.1.3 Conseil de fondation .....	21
3.1.4 Direction et administration .....	23
3.1.5 Rapport de rémunération .....	24
3.1.6 Participation .....	24
3.1.7 Organe de révision .....	24
3.1.8 Politique d'information .....	25
3.2 Ethos Services .....	26
3.2.1 But .....	26
3.2.2 Structure .....	26
3.2.3 Conseil d'administration.....	27
3.2.4 Direction et administration .....	29
3.2.5 Rapport de rémunération .....	31
3.2.6 Participation .....	32
3.2.7 Organe de révision .....	32
3.2.8 Politique d'information .....	32
3.3 Responsabilité environnementale et sociale .....	33
3.3.1 Responsabilité environnementale .....	33
3.3.2 Responsabilité sociale.....	33
3.3.3 Respect de la charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP) .....	34
4. Résultats 2015 .....	35
4.1 Comptes de la Fondation Ethos .....	35
4.2 Comptes d'Ethos Services .....	35
4.3 Comptes consolidés.....	36
<b>B. COMPTES 2015.....</b>	<b>37</b>
5. Comptes de la Fondation Ethos.....	38
6. Comptes d'Ethos Services SA.....	43
7. Comptes consolidés .....	49



## A. RAPPORT DE GESTION 2015

# 1. Message

## Succession au sein des instances dirigeantes

L'assemblée générale de juin 2015 a pris congé du président sortant Kaspar Müller. C'est Dominique Biedermann qui a été élu pour prendre sa succession et Vincent Kaufmann qui a été nommé pour reprendre la Direction de la Fondation Ethos et d'Ethos Services. Depuis lors, la nouvelle équipe dirigeante s'engage pleinement à poursuivre le développement des activités d'investissement socialement responsable, en ligne avec les principes de la Charte d'Ethos.

L'exercice 2015 a permis de dégager un bénéfice consolidé de CHF 257'179. Ce résultat réjouissant est notamment le fruit d'un renforcement du nombre de mandats de conseil en matière d'exercice des droits de vote et de dialogue, de même qu'à une bonne maîtrise des dépenses. Cela permet de proposer aux actionnaires d'Ethos Services le versement d'un dividende avec une année d'avance sur le business plan.

## Actionnariat actif : Engagement en faveur de l'indépendance de Sika

Dans le cadre du programme de dialogue « Ethos Engagement Pool », Ethos a poursuivi sa politique d'actionnariat actif fondé sur le dialogue discret avec les instances dirigeantes des sociétés cotées en Suisse. En parallèle, il a été parfois nécessaire d'agir activement de manière publique pour défendre l'intérêt à long terme des investisseurs. Par exemple, depuis l'annonce le 8.12.2014 par la famille Burkard de sa décision de vendre sa participation de 16% du capital et de 52% des droits de vote du fleuron industriel Sika au concurrent Saint Gobain, Ethos a pris parti ouvertement en vue du maintien de l'indépendance de Sika. Cela a conduit en fin d'année à agir en tant qu'intervenant accessoire en soutien au Conseil d'administration dans le procès qui l'oppose devant le Tribunal de Zoug à la famille Burkard.

## Lutte contre le changement climatique

Le sommet de Paris sur le climat (COP21) a été l'occasion pour de nombreux pays de s'engager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Cela ne sera toutefois possible qu'avec la participation active de tous les acteurs économiques, en particulier les investisseurs. Dans ce cadre, Ethos s'est engagé à réduire l'empreinte carbone de ses portefeuilles de titres. Cela a conduit à intégrer un filtre carbone supplémentaire


dans le processus d'investissement de certains de ses fonds à côté des traditionnelles évaluations environnementales, sociales et de gouvernance.

De plus, Ethos a rejoint le Montréal Carbon Pledge qui prévoit que les investisseurs s'engagent à publier les émissions de gaz à effet de serre dont ils assument la responsabilité. Ethos communique ainsi dorénavant les émissions de l'ensemble de ses portefeuilles d'actions.

## Gouvernement d'entreprise

Suite à la mise en œuvre de l'initiative Minder, le Conseil fédéral a mis en consultation un avant-projet de révision du Code des Obligations. Ethos a pris position de manière globalement positive vis-à-vis des propositions qui ont été formulées. Quelques propositions d'améliorations ont été formulées, en particulier la limitation de la portée de l'opting out dans la loi sur les bourses et les valeurs mobilières. Finalement, Ethos a rejoint les institutions qui soutiennent l'initiative populaire pour des multinationales responsables et qui prévoit un devoir de diligence raisonnable en matière de respect des droits de l'homme et des normes environnementales internationalement reconnus.

Le succès d'Ethos est dû à la qualité du travail effectué quotidiennement par toute l'équipe des collaboratrices et collaborateurs d'Ethos. Nous les remercions ici très chaleureusement pour leur grand engagement. Leur loyauté et leur fidélité sont indispensables pour qu'Ethos puisse continuer à assurer la promotion de l'investissement socialement responsable, de la responsabilité sociale de l'entreprise et de la bonne gouvernance.



Dominique Biedermann  
Président



Vincent Kaufmann  
Directeur

## 2. Activités 2015

### 2.1 Fondation Ethos

Les activités de la Fondation Ethos ont contribué à promouvoir l'investissement socialement responsable et à favoriser un environnement socio-économique stable et prospère. Dans ce cadre, la Fondation a réalisé les activités suivantes durant l'année 2015 :

#### 2.1.1 Publication d'études

- **Assemblées générales 2015, rémunérations et gouvernance des sociétés du SPI** (octobre 2015)

Pour cette deuxième année de mise en œuvre de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ORAb) liée à l'initiative Minder, Ethos a publié une large étude passant en revue les assemblées générales des 206 sociétés suisses incluses dans l'indice Swiss Performance Index (SPI) tenues en 2015. L'étude se penche également en détail sur les changements statutaires liés à l'ORAb, les rémunérations des conseils d'administration et directions générales, les compositions des différents conseils d'administration ainsi que les différentes structures de capital et mesures de protection.

L'étude contient une première partie présentant différentes statistiques générales et les constatations d'Ethos sur la gouvernance des sociétés suisses. Cette première partie est disponible gratuitement sur le site internet d'Ethos ([www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch)). La deuxième partie de cette étude présente les données détaillées de chacune des sociétés analysées. Cette deuxième partie de l'étude est payante et peut être commandée auprès du secrétariat d'Ethos.

#### 2.1.2 Actualisation des lignes directrices de vote d'Ethos

Les lignes directrices de vote et principes de gouvernement d'entreprise sont révisés annuellement pour pouvoir être adaptés aux derniers développements du cadre législatif et des règles de bonne pratique. Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont présentées sur le site [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch). Les lignes directrices de vote sont approuvées explicitement par le Conseil de fondation d'Ethos.

L'édition 2015, publiée en décembre 2014, a été ajustée de manière à tenir compte de la première

année de mise en œuvre de l'ORAb. Cela permet notamment de garantir que les recommandations de vote respectent les contraintes des institutions de prévoyance. Celles-ci sont dorénavant tenues d'exercer leurs droits de vote dans l'intérêt de leurs assurés de façon à assurer de manière durable la prospérité de l'institution de prévoyance.

L'édition 2016 a été publiée début décembre 2015 et envoyée gratuitement à tous les membres d'Ethos. Cette nouvelle version des lignes constitue la 15<sup>ème</sup> édition de cette publication. Pour 2016, les lignes directrices s'inscrivent dans la continuité.

#### 2.1.3 Engagement pour préserver l'indépendance de Sika

Depuis décembre 2014, Ethos soutient les membres indépendants du conseil d'administration de la société Sika pour préserver l'indépendance de la société menacée de reprise par le concurrent français Saint Gobain qui veut racheter les actions privilégiées de la famille Burkard (16% du capital et 52% des droits de vote) avec une prime de 80% par rapport à la valorisation boursière. Ethos a déposé une résolution d'actionnaire lors de l'assemblée générale ordinaire d'avril 2015 pour demander la suppression de la clause d'opting out des statuts. C'est en effet cette clause qui permet à Saint Gobain de reprendre la participation avec une prime substantielle sans devoir faire une offre à l'ensemble des actionnaires. La résolution d'Ethos a obtenu 97% de soutien parmi les actionnaires non liés à la famille. Elle a malgré tout été rejetée, car la famille Burkard s'est opposée à la résolution et a pu utiliser la totalité de ses 52% de voix.

Début décembre 2015, la Fondation Ethos a été acceptée en tant qu'intervenant accessoire en soutien du Conseil d'administration dans le procès qui l'oppose devant le Tribunal de Zoug à la famille Burkard. Cette dernière a demandé l'annulation des décisions prises lors des dernières assemblées générales lors desquelles le conseil d'administration a décidé de limiter les voix nominatives de la holding familiale SWH à 5% du total des actions nominatives.

#### 2.1.4 Participation à des initiatives d'engagement collectif international

En 2015, Ethos Services a participé activement à 11 initiatives d'engagement collectif international, dont certaines sont coordonnées à partir de la plateforme électronique de dialogue des principes pour l'investissement responsable (PRI). Il s'agit des initiatives suivantes :

1. **Lettre adressée au conseil de la Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO) concernant les standards appliqués en matière d'approvisionnement responsable en huile de palme** : Les investisseurs qui ont co-signé la lettre adressée au conseil du « Roundtable on Sustainable Palm Oil » dans le cadre de la révision du standard RSPO affirment leur soutien à l'évolution du standard. Les investisseurs saluent les efforts déployés par le RSPO pour améliorer le standard actuel afin de répondre aux attentes du marché en matière d'approvisionnement responsable en huile de palme. Ils considèrent que la nouvelle version du standard mis en place par le RSPO et intitulée « Next » contribuera à plus de transparence et de responsabilité dans la mise en œuvre des engagements pris par les sociétés membres. Ces engagements visent à obtenir un approvisionnement en huile de palme qui ne contribue pas à la déforestation, à la dégradation des tourbières, ou à l'exploitation des travailleurs et des communautés locales. Le but du nouveau standard « Next » est notamment de permettre au moyen d'audits indépendants de vérifier que les entreprises membres du RSPO respectent bien leurs engagements.
2. **Lettre au gouvernement de l'Alberta sur l'opportunité que représente une intensification de la réglementation en matière de changements climatiques** : Convaincu qu'une « politique sur les changements climatiques crédible et ferme est essentielle pour la réussite des sociétés de l'Alberta », un groupe de 120 investisseurs institutionnels du Canada, des États-Unis et de l'Europe (dont Ethos), a envoyé une lettre collective à Rachel Notley, Première ministre de la province de l'Alberta. Ces investisseurs, représentant des actifs sous gestion investis en Alberta de plus de CAD 4.6 milliards, soutiennent l'engagement du gouvernement à mettre à jour et accentuer sa politique de lutte contre le changement climatique.
3. **Lettre ouverte aux ministres des finances du G-7** : 120 investisseurs institutionnels dont

Ethos ont co-signé une lettre ouverte adressée le 26 mai 2015 aux ministres des finances des pays du G-7 leur demandant de soutenir l'inclusion d'un objectif à long terme de réduction des émissions dans le contexte de l'accord sur le climat de la conférence sur le climat qui s'est tenue à Paris en décembre 2015.

4. **Lettre adressée par un groupe d'investisseurs à 77 sociétés concernant leurs activités de lobbying** : Le « Institutional Investors Group on Climate Change - IIGCC » a écrit une lettre, co-signée par Ethos, demandant aux sociétés destinataires de publier leur stratégie et leurs positions en matière de politique énergétique et climatique, leurs activités de lobbying et les procédures mises en place pour gérer d'éventuelles incohérences entre leurs prises de position et celles des associations professionnelles dont elles font partie. Cette lettre est envoyée à 77 sociétés européennes sélectionnées parmi celles figurant sur la liste du Carbon Action (CDP), qui inclut des sociétés dans le secteur du pétrole et du gaz, du secteur extractif et des services publics.
5. **Montréal Pledge** : Les signataires du Montréal Pledge (plus de 100 actuellement, dont Ethos) reconnaissent qu'en tant qu'investisseurs ils ont le devoir d'agir dans l'intérêt à long terme de leurs bénéficiaires. À ce titre, ils admettent qu'il existe des risques à long terme pour leurs investissements liés aux émissions de gaz à effet de serre, aux changements climatiques et à la régulation en matière d'émissions. Pour mieux comprendre, quantifier et gérer les impacts liés aux émissions de gaz à effet de serre et aux changements climatiques, ainsi que les risques et opportunités liés aux investissements, il est indispensable de mesurer l'empreinte carbone de ces derniers. Les investisseurs signataires s'engagent donc dans une première étape de mesurer et publier annuellement l'empreinte carbone de leurs investissements, afin d'utiliser cette information pour développer une stratégie d'engagement et d'établir des objectifs de réduction de cette empreinte.
6. **Initiative « Pour des bourses plus durables - Sustainable Stock Exchanges (SSE) »** : Cette initiative veut encourager les places boursières à travers le monde à mettre en place des règles de reporting environnemental et social pour les sociétés cotées. Actuellement, 27 bourses à travers le monde font partie des bourses-partenaires de l'initiative et s'engagent à exiger



des sociétés cotées un cadre minimal de reporting environnemental et social. Jusqu'ici, la Bourse suisse a refusé d'y participer. En octobre, une lettre, co-signée par Ethos, a été envoyée à toutes les bourses qui ne participent pas à l'initiative ou n'ont pas leur propre directive, en particulier SIX Swiss Exchange.

7. **Investisseurs pour un reporting intégré (International Integrated Reporting Council - IIRC) :** Il s'agit d'un réseau international d'investisseurs, de régulateurs et d'organismes qui créent des normes, de comptables et d'organisations non gouvernementales qui partagent l'idée que le reporting des sociétés doit évoluer vers une description de la création de valeur par les sociétés, et non seulement fournir des informations financières.
8. **« Carbon Action » :** Cette initiative émane du CDP (anciennement Carbon Disclosure Project) et a pour but d'inciter des sociétés à forte intensité carbone à adopter des objectifs quantitatifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Les signataires de cette initiative ont également accès au « CDP Water Program », visant à encourager les sociétés à mesurer leur « empreinte eau », à identifier les risques et les opportunités liées aux ressources hydriques, ainsi qu'au « CDP Forest Program » qui a pour objectif d'identifier les principales raisons expliquant la déforestation. Les résultats des réponses au questionnaire sont consultables par les signataires du CDP sur le site internet de ce dernier.
9. **Gestion de la chaîne des fournisseurs de l'industrie textile :** Un groupe de plus de 100 investisseurs internationaux demande aux sociétés du secteur textile de prendre en charge de manière responsable la gestion de leur chaîne de fournisseurs suite à la catastrophe du Rana Plaza au Bangladesh au printemps 2013. Les entreprises doivent prendre toutes les mesures possibles pour améliorer les conditions de travail et de vie de leurs employés afin d'éviter que de tels incidents ne se reproduisent à l'avenir.
10. **Standard de reporting obligatoire dans l'industrie extractive :** L'EITI (Extractive Industries Transparency Initiative) est une coalition multipartite composée de gouvernements, d'entreprises, d'investisseurs, d'organisations de la société civile et d'autres organisations partenaires. Un groupe multipartite supervise le processus dans les pays membres ainsi qu'au niveau international par l'intermédiaire du conseil d'administration

de l'EITI. Plus de 90 institutions gérant des actifs d'environ 19'000 milliards de dollars de fonds d'investissement à travers le monde ont signé « la déclaration des investisseurs sur la transparence des secteurs extractifs » et soutiennent l'EITI.

11. **Financing Climate Change :** Cette initiative a été lancée en octobre 2014 par Boston Common aux Etats-Unis et regroupe environ 70 signataires (investisseurs institutionnels). Ces investisseurs se sont adressés aux 50 plus grandes banques mondiales, dont UBS et Credit Suisse et leur ont demandé d'analyser très attentivement les prêts qu'elles accordent, afin de vérifier qu'ils financent des projets qui contribuent à la réduction du risque climatique, en soutenant notamment les énergies renouvelables. Durant plus d'une année, les investisseurs ont engagé le dialogue avec les banques concernées et ont résumé les résultats de leurs discussions dans un rapport intitulé « Impact report » qui a été publié fin octobre 2015. Ce rapport inclut les meilleures pratiques existantes et donne des pistes pour continuer le dialogue actionnarial. Le rapport présente la manière dont les banques évaluent, intègrent et communiquent les risques climatiques liés à leurs activités de financement.

#### 2.1.5 Participation à des groupements internationaux d'actionnaires

Dans la mesure du possible, Ethos participe aux groupements internationaux d'investisseurs qui se forment pour faire avancer des problématiques dans les domaines environnementaux et sociaux. En 2015, Ethos était membre des groupements internationaux permanents suivants :

- **CDP, membre de 2005 à 2012, signataire depuis 2013**  
Demander davantage de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre  
[www.cdproject.net](http://www.cdproject.net)
- **Extractive Industries Transparency Initiative (EITI), depuis 2003**  
Lutter contre la corruption dans les secteurs miniers et pétroliers  
[www.eiti.org](http://www.eiti.org)
- **Liberté d'expression et Internet – Reporters sans frontières, depuis 2005**  
Surveiller les activités des entreprises du secteur internet dans les pays réprimant la liberté d'expression  
[www.rsf.org](http://www.rsf.org)

### 2.1.6 Participation au réseau d'organismes spécialisés dans les domaines d'Ethos

La Fondation Ethos est membre des organismes suivants :

#### Suisse

- **Association pour l'économie sociale et solidaire (APRES)**  
[www.apres-ge.ch](http://www.apres-ge.ch)
- **Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**  
[www.asip.ch](http://www.asip.ch)
- **Coalition en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables**  
[www.initiative-multinationales.ch](http://www.initiative-multinationales.ch)
- **Öbu (Réseau pour une économie durable)**  
[www.oebu.ch](http://www.oebu.ch)
- **proFonds (Association faitière suisse des fondations et des associations d'utilité publique)**  
[www.profonds.org](http://www.profonds.org)
- **Sustainable Finance Geneva**  
[www.sfgeneva.org](http://www.sfgeneva.org)
- **Swisscleantech**  
[www.swisscleantech.ch](http://www.swisscleantech.ch)
- **Swiss Sustainable Finance**  
[www.sustainablefinance.ch](http://www.sustainablefinance.ch)
- **Transparency International Switzerland**  
[www.transparency.ch](http://www.transparency.ch)

#### Hors de Suisse

- **Association française de gouvernement d'entreprise (AFGE)**  
[www.afge-asso.org](http://www.afge-asso.org)
- **Association éthique et investissement**  
[www.ethinvest.asso.fr](http://www.ethinvest.asso.fr)
- **Expert Corporate Governance Service (ECGS)**  
[www.ecgs.org](http://www.ecgs.org)
- **Forum Nachhaltige Geldanlagen (FNG)**  
[www.forum-ng.de](http://www.forum-ng.de)
- **Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR)**  
[www.iccr.org](http://www.iccr.org)
- **International Corporate Governance Network (ICGN)**  
[www.icgn.org](http://www.icgn.org)

### 2.1.7 Participation à des procédures de consultation

Au cours de l'exercice 2015, la fondation Ethos a participé aux consultations suivantes :

#### • Révision du Code des Obligations

Ethos a participé à la consultation sur la modernisation du droit de la société anonyme organisée par le Département Fédéral de Justice en mars 2015. La prise de position de la Fondation Ethos est publiée sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).

#### • Consultation de l'Autorité fédérale en matière de révision

Ethos a participé à la consultation de l'Autorité fédérale en matière de révision sur les informations requises dans le rapport de révision à l'intention de l'assemblée générale.

## 2.2 Ethos Services

La société Ethos Services propose les quatre types de produits suivants dans le domaine des investissements socialement responsables :

- Fonds et mandats de gestion avec une approche d'investissement socialement responsable
- Services d'analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote et assistance administrative pour l'exercice des droits de vote
- Programme de dialogue avec les sociétés suisses et accompagnement dans le cadre d'initiatives d'engagement collectif international
- Analyses de portefeuilles en lien avec des critères d'exclusion, ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance de sociétés ou émetteurs suisses et étrangers.

### Les valeurs d'Ethos

- **Indépendance**  
Ethos est une fondation de droit suisse qui est exclusivement financée par les investisseurs.
- **Transparence**  
Ethos publie sur internet son rapport annuel et ses comptes. En matière d'exercice des droits de vote, Ethos communique publiquement ses lignes directrices de vote et ses positions de vote.
- **Professionnalisme**  
Ethos dispose d'une excellente connaissance des sociétés suisses au vu du dialogue actionnarial mené tout au long de l'année.
- **Qualité et durabilité**  
Ethos se fonde sur sa Charte dédiée à l'investissement socialement responsable.

### Ethos en bref

#### Fondation Ethos

221 institutions membres au 31.12.2015

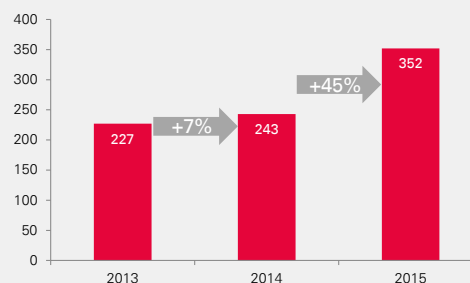
#### Ethos Services

Propriété de la Fondation Ethos et de 17 de ses membres

**19 ans** d'expérience de l'investissement socialement responsable :

- CHF 1.8 milliard d'actifs dans les fonds de placement et les mandats
- 2'000 analyses et ratings ESG par an
- 1'000 analyses d'assemblées générales par an

### Evolution du nombre de clients et/ou d'investisseurs



## 2.2.1 Fonds et mandats de gestion

Au 31.12.2015, Ethos Services SA conseillait au travers de ces différents fonds de placement et mandats de gestion ISR CHF 1'840 millions. Pour chaque portefeuille sous gestion, Ethos Services a développé un processus d'investissement propre qui :

- Privilégie un horizon d'investissement et un actionariat à long terme dans les entreprises
- Intègre des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans l'évaluation des sociétés, en complément de l'analyse classique
- Applique deux catégories de critères d'exclusion.
  - Exclusions sectorielles  
Exclusion des sociétés qui réalisent plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans l'un des secteurs suivants : armement, énergie nucléaire, tabac, organismes génétiquement modifiés dans le secteur agrochimie, jeux de hasard et pornographie.
  - Exclusions normatives  
Exclusion des sociétés qui font l'objet d'une controverse grave en matière environnementale, sociale ou de gouvernance.

Les analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés cotées en Suisse sont effectuées entièrement par les analystes d'Ethos Services. Pour les analyses des sociétés cotées hors de Suisse, Ethos a accès aux données des consultants Sustainalytics, Reprisk ainsi que des informations ESG Bloomberg.

### A. Fonds de placement

Les fonds de placement conseillés par Ethos (voir ci-contre) géraient des avoirs de près de CHF 1'707 millions. Pour la gestion des fonds, Ethos collabore avec plusieurs partenaires bancaires.

Les différents fonds sont évalués quotidiennement. Les cours sont publiés sur le site [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch), ainsi que dans les quotidiens « Le Temps » et « Neue Zürcher Zeitung ». Ethos publie des factsheets mensuelles et un rapport trimestriel « Ethos Investment Focus » sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).

## Fonds de placement Ethos

Il s'agit d'un fonds de placement de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels » à compartiments, destinés à des investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10 al. 3 et 4 de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux. Le gestionnaire est Pictet Asset Management et la société de direction de fonds est Pictet Funds SA. Ce fonds de placement avait des montants sous gestion de CHF 1'125 millions au 31.12.2015.

### Fonds de placement Pictet-Ethos CH – Swiss Sustainable Equities

Ce fonds de placement de droit suisse administré par Pictet Funds est géré par Pictet Asset Management. Le fonds gérait CHF 151 millions au 31.12.2015 au sein de trois classes différentes.

### Fonds de placement Vontobel Fund (CH)

Il s'agit d'un fonds de placement de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels » à compartiments, ouvert à tous les investisseurs. La banque dépositaire est Vontobel & Cie et le gestionnaire est Vontobel Asset Management. Le montant géré au 31.12.2015 était de CHF 350 millions au sein du compartiment Ethos Equities Swiss Mid & Small.

### Fonds de fonds private equity durable

Ethos propose, en partenariat avec la société de gestion Unigestion à Genève, le fonds de fonds private equity « Unigestion – Ethos Environmental Sustainability ». Au 31.12.2015, le fonds de fonds gérait CHF 81 millions.

Les investissements de ce fonds de fonds se concentrent dans les domaines liés aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, à la protection de l'environnement, ainsi qu'au marché des certificats de carbone. Dans ces secteurs, les entreprises non cotées ont été historiquement un canal important pour l'innovation technologique et le développement de concepts innovants.

### B. Mandats de gestion

Pour les investisseurs institutionnels souhaitant investir avec une approche d'investissement socialement responsable (ISR) sans passer par l'un des fonds de placement existants, Ethos propose de mettre en place des solutions de mandats de gestion ou de conseil ISR discrétionnaire. Les mandats sont assurés en partenariat avec Pictet Asset Management. Leur valeur totale au 31.12.2015 s'est élevée à CHF 133 millions.

## Fonds durables Ethos

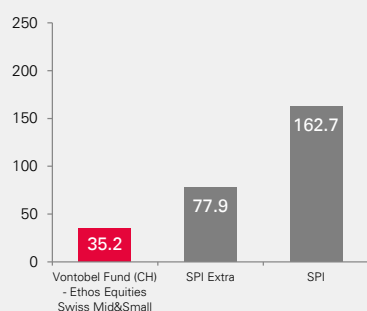
En 2015 :

- En octobre 2015, Ethos lance son nouveau fonds, le Ethos Equities Sustainable World ex CH, qui inclut un filtre carbone.
- Dans la foulée, Ethos adhère au Montréal Carbon Pledge et publie les émissions CO<sub>2</sub>e de ses fonds activement gérés en actions.

Emissions CO<sub>2</sub>e des fonds activement gérés en actions – 4e trimestre 2015 :

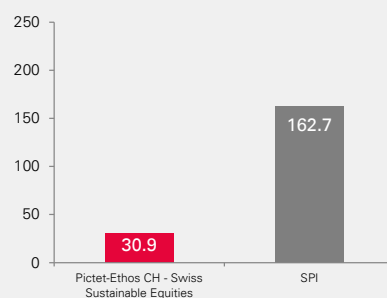
### Vontobel Fund (CH) - Ethos Equities Swiss Mid&Small

Intensité carbone (tonnes CO<sub>2</sub>e / MCHF chiffre d'affaires)



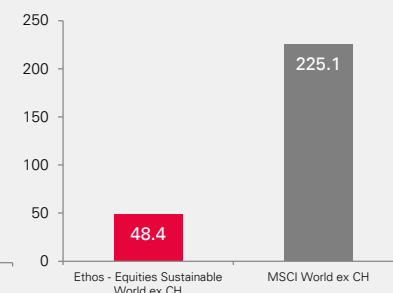
### Pictet-Ethos CH - Swiss Sustainable Equities

Intensité carbone (tonnes CO<sub>2</sub>e / MCHF chiffre d'affaires)



### Ethos - Equities Sustainable World ex CH

Intensité carbone (tonnes CO<sub>2</sub>e / MCHF chiffre d'affaires)



## Performances 2015

Investisseurs	VNI (CHF)	Fortune (CHF)	Performances annualisées			
			2015	3 Jahre	5 Jahre	
<b>Actions suisses - Gestion active</b>						
Pictet-Ethos CH - Swiss Sustainable Equities-E dy	Qualifié*	147.98	151 Mio.	3.16%	14.55%	9.74%
SPI				2.68%	13.07%	9.45%
Vontobel Fund (CH) - Ethos Eq. Swiss Mid & Small - A	Tous	284.88	350 Mio.	11.58%	17.38%	7.96%
SPI Extra				11.01%	16.43%	7.77%
<b>Actions internationales - Gestion active</b>						
Ethos - Equities Sustainable World ex CH	Qualifié	106.81	43 Mio.	6.81%**	NA	NA
MSCI World ex CH				6.13%	NA	NA
Ethos - Equities North America (RPF) - EX	Qualifié	80.7	41 Mio.	-0.57%	15.11%	11.40%
MSCI North America				-0.17%	16.26%	12.09%
<b>Actions - Gestion indiciaire</b>						
Ethos - Equities CH indexed, Corporate Governance - E	Qualifié	211.74	864 Mio.	1.84%	12.95%	9.03%
SPI				2.68%	13.07%	9.45%
<b>Obligations</b>						
Ethos - Bonds CHF - E	Qualifié	138.2	122 Mio.	1.72%	2.38%	3.24%
Swiss Bond Index AAA-BBB				1.77%	2.37%	3.23%
Ethos - Bonds International - E***	Qualifié	90.84	55 Mio.	-6.42%	-1.47%	0.20%
<b>Gestion balancée</b>						
Ethos - Sustainable Balanced 33	Qualifié	105.69	27 Mio.	-0.30%	NA	NA
LPP33 Pictet				1.20%	NA	NA

\* Des compartiments ouverts à toutes les catégories d'investisseurs sont également disponibles

\*\* Performance depuis le lancement du compartiment le 15 octobre 2015

\*\*\* Méthodologie d'investissement fondamentale, fonds non lié à un indice de référence

## 2.2.2 Service d'analyse d'assemblées générales d'actionnaires

Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels l'analyse des assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote pour l'ensemble des sociétés cotées en Suisse ainsi que les principales sociétés cotées hors de Suisse.

Les 19 ans d'expérience d'Ethos dans le domaine de la gouvernance et de l'analyse des assemblées générales permettent à Ethos de proposer un service de haute qualité pour répondre aux nouvelles exigences législatives obligeant les caisses de pensions suisses à exercer leurs droits de vote pour les actions de sociétés cotées en Suisse détenues en direct (ORAb).

Les clients d'Ethos disposent depuis janvier 2014 d'un accès à une plateforme électronique. Celle-ci leur permet notamment un accès facilité aux analyses et aux recommandations de vote d'Ethos, ainsi qu'aux principaux documents publiés par les sociétés en lien avec leur assemblée générale.

Il est à relever que la banque Raiffeisen Suisse a choisi Ethos pour l'assister dans l'exercice des droits de vote pour l'ensemble de ses portefeuilles en actions suisses. A ce sujet, Raiffeisen communique publiquement que ses fonds exercent leurs droits de vote systématiquement et conformément aux recommandations d'Ethos. C'est la raison pour laquelle il est considéré que les fonds Ethos et les fonds de Raiffeisen Suisse agissent de concert au sens de la Loi sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières. Un avis a été rendu à ce sujet en octobre 2010 et a été publié dans le rapport annuel 2010 de l'instance de publicité des participations de SIX Swiss Exchange (Empfehlung V-02-10).

### Lignes directrices de vote

L'ensemble des recommandations de vote formulées par Ethos Services se sont basées sur l'édition 2015 de ses lignes directrices de vote. Ces lignes directrices se fondent à la fois sur la Charte d'Ethos qui repose sur le concept de développement durable et sur les principaux codes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise. Etant donné que les lois et la pratique évoluent rapidement, les lignes directrices sont revues et adaptées chaque année.

Les éditions 2015 et 2016 comprennent notamment tous les principes et les règles qu'applique Ethos en

matière de gouvernance et de rémunérations suite à l'entrée en vigueur en janvier 2014 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées (ORAb). Les lignes directrices de vote sont disponibles sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).

### Assemblées générales suisses

Durant l'année 2015, Ethos a analysé l'ordre du jour de l'ensemble des sociétés comprises dans l'indice Swiss Performance Index, et voté lors de toutes les assemblées générales des sociétés cotées en Suisse comprises dans les différents fonds de placement d'Ethos. L'ensemble des positions de vote ont été définies conformément aux lignes directrices de vote d'Ethos.

Les positions de vote concernant les sociétés suisses sont publiées sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch) deux jours avant les assemblées générales. Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le même site internet.

### Assemblées générales non suisses

Ethos Services formule des recommandations de vote pour les sociétés comprises dans l'indice MSCI Europe ainsi que les 100 plus grandes sociétés nord américaines et les 100 plus grandes sociétés de la zone Asie-Pacifique.

La plupart des analyses des assemblées générales étrangères ont été effectuées par les partenaires d'Ethos et font l'objet d'une vérification afin d'assurer le respect des lignes directrices de vote d'Ethos. L'approche par le biais d'un groupe de partenaires locaux permet de tenir compte des spécificités nationales, tout en respectant les règles fondamentales de bonne pratique en matière de gouvernance d'entreprise et en appliquant le concept de responsabilité sociale de l'entreprise.

Pour les sociétés européennes, les analyses ont été effectuées par les différents membres nationaux du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos est le membre suisse. Les analyses des assemblées générales des sociétés basées en Amérique du Nord et dans la région Asie-Pacifique ont été effectuées en collaboration avec le consultant australien SIRIS (Sustainable Investment Research Institute).

Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le site internet [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).

## Service assemblées générales

### Les atouts d’Ethos

- 19 ans d’expérience
- Transparence
- Indépendance
- Plateforme électronique
- Orienté à long terme

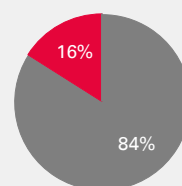
### Large couverture d’analyses

- Univers SPI
- Univers des 100 plus grandes sociétés suisses
- SMI Expanded
- SLI
- SMI
- Achat à la pièce
- MSCI Europe
- MSCI North America (150)
- MSCI Asia Pacific (150)

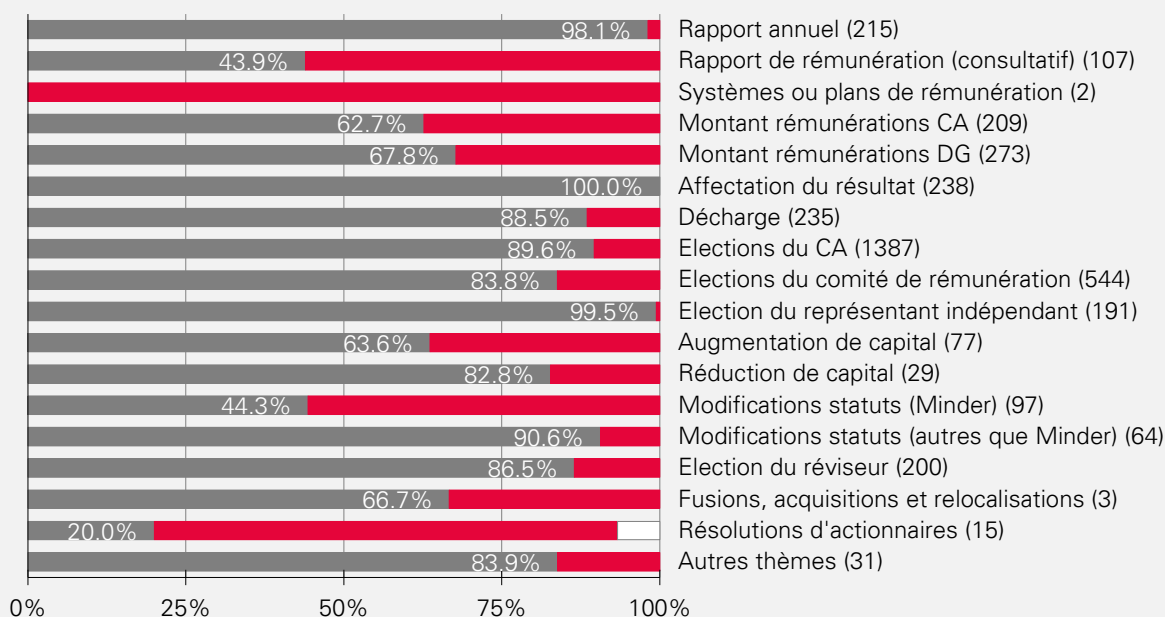
## Les positions de vote 2015 pour les sociétés suisses

Nb d’analyses	Nb de résolutions analysées
217	3917

### Recommandations de vote Ethos



### Recommandations de vote par sujet



■ Pourcentage de résolutions approuvées par Ethos  
 ■ Pourcentage de résolutions refusées par Ethos  
 □ Abstentions

### 2.2.3 Dialogue avec les sociétés

Engager le dialogue avec les sociétés est une condition nécessaire pour tout investisseur à long terme guidé par le concept de développement durable. Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et aux exigences du développement durable, afin d'entamer un processus d'amélioration. L'objectif est d'augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires, et parallèlement pour l'ensemble de ses parties prenantes.

#### Ethos Engagement Pool

Afin de permettre aux institutions suisses exonérées fiscalement, en particulier les caisses de pension suisses, d'engager le dialogue de manière conjointe, Ethos Services a lancé en 2004 l'Ethos Engagement Pool. Ce programme collectif de dialogue avec les sociétés suisses reçoit le mandat d'entreprendre, au nom de ses membres, un dialogue actif avec les entreprises cotées en Suisse. Au 31.12.2015, l'Ethos Engagement Pool comptait 127 membres (101 membres à fin 2014). La liste des institutions membres est communiquée sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).

En 2015, les principaux thèmes de dialogue ont été les suivants :

- **Gouvernement d'entreprise** : Composition et fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, rémunérations des instances dirigeantes, donations politiques et philanthropiques, demandes de capital autorisé et conditionnel.
- **Responsabilité environnementale et sociale** : Adoption et mise en œuvre de codes de conduite, renforcement du reporting environnemental et social, stratégie des entreprises face au changement climatique, responsabilité environnementale et sociale dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Le choix des thèmes est effectué annuellement par les membres de l'Ethos Engagement Pool. Le financement du pool est assuré exclusivement par ses membres ; la participation financière est fonction du montant détenu en actions suisses.

### Initiatives d'engagement collectif international

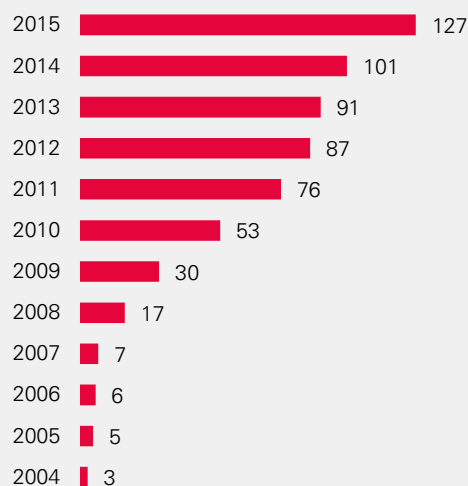
Ethos Services assure une veille des initiatives d'engagement, en particulier sur la plateforme électronique d'échange d'informations des Principes pour l'investissement responsable (PRI).

Cela a amené la Fondation Ethos à participer en 2015 activement à 11 initiatives d'engagement collectif international (voir chapitre 2.1.4).

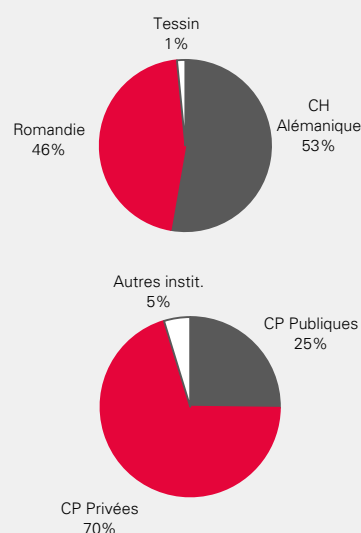


# Ethos Engagement Pool

## Evolution des membres



## Répartition des membres



## Thèmes de dialogue

### Gouvernement d'entreprise

- Composition et fonctionnement du conseil d'administration.
- Politique de rémunération des instances dirigeantes.
- Donations politiques et philanthropiques.
- Demandes de capital autorisé et conditionnel.

### Responsabilité environnementale et sociale

- Codes de conduite : adoption, couverture et mise en œuvre.
- Reporting environnemental et social.
- Reporting sur la stratégie des entreprises face au changement climatique.
- Gestion durable de la chaîne d'approvisionnement.

### Dialogue avec les sociétés de l'EEP en 2015 :

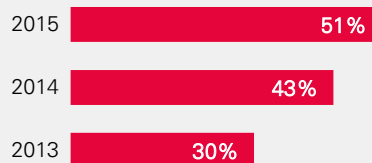
- 29 Visites
- 38 Conférences téléphoniques
- 44 Téléphones
- 127 Echanges écrits (emails / lettres)

## Impact du dialogue (exemples)

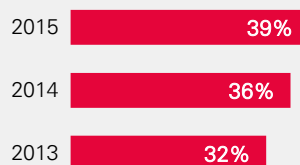
### Part de sociétés avec au moins une femme au conseil



### Sociétés publiant des informations sur les donations politiques



### Pourcentage de sociétés se fixant des objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>e



#### **2.2.4 Analyses en lien avec des critères d'exclusion et des ratings ESG**

Pour investir de manière socialement responsable, les investisseurs ont besoin de plus d'informations que les seules données financières. En particulier, les informations dans les domaines liés à la responsabilité environnementale et sociale, ainsi qu'à la gouvernance d'entreprise jouent un rôle clé.

A cet effet, Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels diverses prestations en matière d'analyse extra-financière des sociétés comprises dans les indices SPI et MSCI World ex Suisse.

#### **Analyses environnementale, sociale et de gouvernance**

La détermination des critères d'analyses et de leur pondération dépend de la bonne pratique en matière ESG, des enjeux sectoriels ainsi que de la pratique des différents marchés. L'analyse quantitative est accompagnée d'une analyse qualitative des produits de la société ainsi que de son exposition à des controverses sérieuses ou majeures.

Les analyses de durabilité des sociétés intègrent une évaluation environnementale, sociale et de gouvernance. La partie environnementale et sociale recouvre des thèmes aussi variés que la stratégie et le système de management environnemental, les employés et employées, la durabilité des produits, les droits humains, les fournisseurs et les relations avec la société civile. La dimension liée à la gouvernance comprend des sujets tels que la transparence, la structure du capital, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration, le système de rémunération, les droits des actionnaires et l'éthique des affaires.

#### **Filtre d'exclusions sectorielles et normatives**

Ethos Services effectue une analyse des sociétés pour vérifier si elles ne devraient pas être exclues d'un portefeuille durable. Cela pourrait par exemple être le cas si une part significative du chiffre d'affaires est réalisée dans un secteur d'activité sensible (armement, tabac, nucléaire, organismes génétiquement modifiés, etc).

Un autre facteur d'exclusion est lié à l'existence de controverses graves (violation des droits de l'Homme, atteinte majeure à l'environnement naturel, etc).

#### **Screening de portefeuille**

Ethos Services effectue des screenings de portefeuilles existants, aussi bien en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernement d'entreprise prédéfinis, que de critères d'exclusion.

## 3. Gouvernement d'entreprise

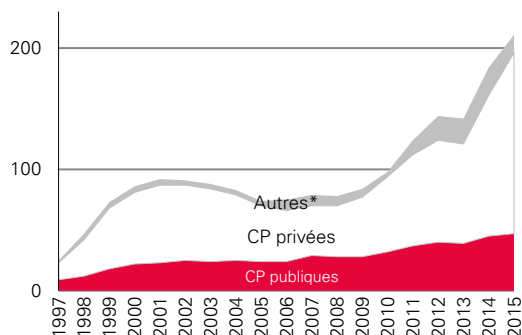
### 3.1 Fondation Ethos

#### 3.1.1 Membres

Au 31.12.2015, la Fondation Ethos comptait 221 membres. La liste des membres est communiquée sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).

Comme en 2014, la Fondation Ethos a augmenté fortement le nombre de ses membres en 2015. En cours d'année, la Fondation a accueilli 43 nouvelles institutions. Il s'agit essentiellement de nouveaux clients d'Ethos Services pour le service d'analyse des assemblées générales d'actionnaires, suite à l'entrée en vigueur au 1.1.2015 de l'obligation de vote pour les institutions de prévoyance mais également de nouveaux membres de l'Ethos Engagement Pool. En parallèle, Ethos a vu la démission de 6 membres, notamment à la suite de fusions de caisses de pension.

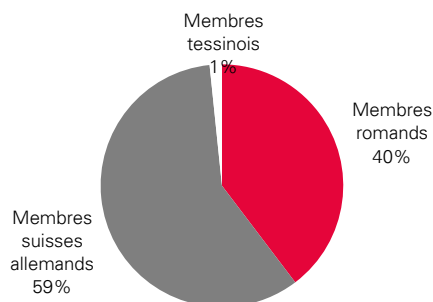
#### Evolution du nombre de membres depuis la création de la Fondation



\* Autres institutions exonérées fiscalement

La répartition géographique des membres est la suivante :

#### Répartition des membres au 31.12.2015



Les conditions d'admission pour les nouveaux membres sont précisées dans les « Principes d'application pour l'adhésion de nouveaux membres » qui sont disponibles sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch). Il s'agit notamment des conditions suivantes :

- Etre une institution de prévoyance en faveur du personnel domiciliée en Suisse, une fondation d'utilité publique ou une institution analogue.
- Etre exonérée de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé.
- Etre impliquée dans la réalisation du but de la Fondation Ethos, c'est-à-dire satisfaire au moins à l'une des trois conditions suivantes :
  - Avoir souscrit des parts de l'un des compartiments des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services.
  - Etre cliente d'Ethos Services.
  - Contribuer financièrement à la réalisation du but de la Fondation Ethos.

#### 3.1.2 Buts et structure

##### A. Buts

Ethos, Fondation suisse pour un développement durable, a été créée en 1997 à Genève par deux caisses de pension. Les statuts et le règlement d'organisation sont disponibles sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch). La Fondation Ethos a les deux buts suivants :

1. Favoriser la prise en compte, dans les activités d'investissement, des principes du développement durable et des règles de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise.
2. Promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère, au bénéfice de la société civile dans son ensemble et qui préserve les intérêts des générations futures.

Ethos est une fondation soumise à la surveillance du Département fédéral de l'intérieur. Le conseil de fondation est l'organe suprême. L'assemblée générale de la Fondation Ethos dispose d'un rôle consultatif, elle est convoquée au moins une fois par année dans les six mois suivant la fin de

l'exercice. Ses compétences sont définies à l'article 11 des statuts de la Fondation Ethos.

## B. Assemblée générale

Au cours de l'exercice 2015, l'assemblée générale des membres de la Fondation Ethos s'est réunie en assemblée ordinaire le 12 juin 2015.

L'assemblée a pris congé de Kaspar Müller, membre du Conseil de fondation depuis la création de la fondation en 1997 et président depuis 2007, qui a décidé de ne plus se représenter pour réélection. L'assemblée le remercie chaleureusement pour son très grand engagement en faveur du développement et du rayonnement de d'Ethos depuis sa création, il y a 19 ans.

L'assemblée générale a également recommandé :

- d'approuver les comptes et le rapport annuel 2014 ;
- de réélire les membres non nommés par les fondatrices (excepté Kaspar Müller qui a renoncé à se représenter pour réélection) ;
- d'élire Dominique Biedermann en tant que nouveau membre du Conseil de fondation. Le Conseil l'a ensuite nommé président et a reconduit Jacques Zwahlen dans sa fonction de vice-président ;
- d'approuver le rapport de rémunération des instances dirigeantes ;
- d'approuver la modification de l'article 12 du règlement d'organisation de la Fondation Ethos concernant la rémunération du Conseil ;
- de réélire Deloitte SA comme société de révision pour un mandat d'une année.

## C. Codes et déclarations

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- **Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**  
[www.asip.ch](http://www.asip.ch)
- **Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise**  
[www.economiesuisse.ch](http://www.economiesuisse.ch)
- **Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes**  
[www.swissinvestorscode.ch](http://www.swissinvestorscode.ch)

- **Montréal Carbon Pledge**  
[www.montrealpledge.org](http://www.montrealpledge.org)
- **Principes pour l'investissement responsable (PRI)**  
[www.unpri.org](http://www.unpri.org)
- **UK Stewardship Code**  
[www.frc.org.uk](http://www.frc.org.uk)

### 3.1.3 Conseil de fondation

#### A. Composition<sup>(1)</sup>

Membre	Fonction	Année de naissance	Au conseil depuis	Bureau du Conseil	Comm. Gouvernemen-t d'entreprise
Kaspar Müller <sup>(2)</sup>	Président (depuis 2007)	1952	1997	Président	Membre
Dominique Biedermann <sup>(3)</sup>	Président	1958	2015	Président	Membre
Jacques Zwahlen	Vice-président (depuis 2007)	1956	1997	Membre	Membre
Gisela Basler	Membre	1963	2014	-	-
Françoise Bruderer Thom	Membre	1962	2011	-	Membre
Jean-Louis Rimaz	Membre	1950	2014	-	-
Jean Rémy Roulet	Membre	1960	2007	-	-
Hanspeter Uster	Membre	1958	2009	-	Président

(1) Les membres du conseil de fondation sont élus par cooptation pour des mandats d'une année et sont rééligibles, conformément à l'article 8 des statuts. L'assemblée générale des membres formule des recommandations à ce sujet. Par ailleurs, les deux institutions fondatrices (CEPG et CPPIC) nomment chacune un représentant au conseil de fondation. Le conseil a formé un bureau et une commission de gouvernement d'entreprise.

(2) Jusqu'au 12 juin 2015.

(3) Depuis le 12 juin 2015.



**Kaspar Müller**

Président

(jusqu'au 12 juin 2015)

Kaspar Müller a été membre du Conseil de fondation de 1997 et président de 2007 jusqu'au 12 juin 2015. Depuis 2000, il a également siégé au Conseil d'administration d'Ethos Services dès 2000 et en a assuré la présidence de 2007 jusqu'au 12 juin 2015.

Kaspar Müller a effectué des études de gestion d'entreprise à l'Université de Bâle qu'il a terminées en 1979 avec une licence (lic. rer. pol.). De 1980 à 1989, il a travaillé pour la Banque Sarasin & Cie à Bâle dans les domaines de l'analyse financière, de la planification stratégique et du Corporate Finance. En 1990, il a fondé la société Ellipson SA, une plateforme de conseil spécialisée dans les stratégies durables. Depuis 2004, il est actif en tant qu'expert indépendant et effectue des mandats dans le cadre de Kaspar Müller Consulting.

Kaspar Müller est président du conseil d'administration de responsAbility Investments SA à Zurich et membre du conseil d'administration d'AVAG Anlage und Verwaltungs AG à Bâle. De 1991 à 2012, il a été membre de la commission spécialisée RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes, Swiss-GAAP RPC). Depuis 2014, il est membre du comité consultatif du « Center for Corporate Responsibility and Sustainability » (CCRS) de l'Université de Zurich. Kaspar Müller est l'auteur de diverses publications consacrées aux marchés financiers, à l'établissement des comptes, au gouvernement d'entreprise ainsi qu'au développement durable. Il participe fréquemment en tant qu'orateur à des manifestations sur ces thèmes.



**Dominique Biedermann**

Président

(depuis le 12 juin 2015)

Dominique Biedermann est président du Conseil de fondation d'Ethos et du Conseil d'administration d'Ethos Services depuis le 12 juin 2015. Auparavant, il a été le directeur de la Fondation Ethos depuis 1998 ainsi que de la société Ethos Services depuis sa création en 2000.

En 1989, Dominique Biedermann a obtenu le titre de docteur ès sciences économiques de l'Université de Genève. En 1991, il a rejoint la Caisse de prévoyance des enseignants de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'Administration du Canton de Genève (CIA) en tant que directeur adjoint, puis comme directeur de 1994 à 1998. A ce titre, il a participé en 1997 à la création de la Fondation Ethos.

Dominique Biedermann est membre du conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros depuis 2012. Il est également membre du conseil d'administration de la société Expert Corporate Governance Service (ECGS) à Londres, ainsi que du Comité d'éthique et de déontologie de l'Université de Genève. Il est régulièrement invité comme enseignant dans le domaine du gouvernement d'entreprise et des investissements socialement responsables, notamment à l'Université de Genève et à l'Institut für Finanzdienstleistung (IFZ) à Zoug. Il a été lauréat du prix 2012 de la Fondation Landis & Gyr pour son rôle de pionnier dans la mise en pratique des règles de gouvernement d'entreprise et des principes du développement durable dans la gestion de fortune. En 2013, l'Université de Fribourg a décerné à Dominique Biedermann le titre de docteur honoris causa pour son engagement dans l'adoption des pratiques de bonne gouvernance par les entreprises suisses, ainsi que son action en faveur de l'investissement socialement responsable. En 2015, il a obtenu le titre honorifique d'Alumnus de l'année de l'Université de Genève.



**Jacques Zwahlen**  
Vice-président

Jacques Zwahlen est membre du Conseil de fondation depuis 1997 et vice-président depuis 2007. Il est représentant de la Caisse de pensions des anciens collaborateurs de Charles Veillon SA.

Jacques Zwahlen est licencié en droit de l'Université de Lausanne et diplômé de l'Institut universitaire d'études du développement de Genève. Il a dirigé la société Charles Veillon SA de 1994 à 2004, puis Veillon immobilière SA jusqu'en 2007. Actuellement, il est conseiller en fondations et associations. Il est président de la Fondation du Théâtre de l'Arse à Lausanne.

Jusqu'au premier semestre 2015, Jacques Zwahlen a été membre de la Commission de placement de la GBUV (Gestion des biens universitaires vaudois) et secrétaire général de l'association des directeurs des établissements scolaires vaudois (ADESOV). En outre, il a été membre de l'Assemblée constituante vaudoise de 1999 à 2002 et du comité de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) de 1998 à 2006.



**Gisela Basler**

Gisela Basler siège au conseil de fondation depuis 2014 en tant que représentante de Comunitas, Fondation de prévoyance de l'association des communes suisses.

Gisela Basler a effectué des études de droit et est avocate. Elle est également titulaire du diplôme de gérante de caisse de pensions. Elle est directrice de la fondation de prévoyance Comunitas depuis 2008. Auparavant elle a assumé diverses fonctions dirigeantes au sein de la Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne. Elle a aussi été pendant de nombreuses années déléguée du personnel au sein du conseil de fondation de la Caisse de pension bernoise, ainsi que membre de la Commission cantonale bernoise de conciliation contre les discriminations dans les rapports de travail.



**Françoise Bruderer Thom**

Françoise Bruderer Thom siège au conseil de fondation depuis 2011 en tant que représentante de la Caisse de pensions Poste. Depuis 2012, elle est également membre du comité de l'association Ethos Académie en tant que représentante de la Fondation Ethos.

Françoise Bruderer Thom est titulaire d'une licence en sciences économiques de l'Université de Lausanne et d'une licence en droit de l'Université de Berne. Depuis 2007, elle est directrice de la Caisse de pensions Poste. En 2009, elle a également été pendant sept mois directrice ad interim de la caisse de pension de Swisscom « comPlan ». De 2001 à 2007, Françoise Bruderer Thom a été directrice de la caisse d'assurance du corps enseignant bernois. Auparavant, elle a notamment été directrice de la chancellerie du Tribunal fédéral des assurances à Lucerne et collaboratrice juridique de l'ombudsman de l'assurance-maladie.

Françoise Bruderer Thom est membre du conseil des deux fondations d'investissement immobilières Testina et Turidomus ainsi que membre du Conseil de fondation de UBS Investment foundation 3 (infrastructure).



**Jean-Louis Rimaz**

Jean-Louis Rimaz siège au conseil de fondation depuis 2015 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG). Il représente également la CPEG à l'Ethos Engagement Pool.

Jean-Louis Rimaz, diplômé en biologie, a été enseignant au secondaire à Genève jusqu'en 2013, ainsi que formateur en didactique de la biologie à l'Institut de formation des maîtres de l'enseignement secondaire (IFMES). Il a représenté le personnel au comité de la CIA jusqu'en décembre 2013. Il en a été le président ou le vice-président depuis septembre 2006. Il a siégé pour la CIA aux conseils d'administration de Logement Social Romand (LSR SA) et de Fongit Seed Invest (FSI SA). Il a aussi été mandataire de la CIA pour les contacts avec les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).



**Jean Rémy Roulet**

Jean Rémy Roulet siège au conseil de fondation depuis 2007 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse Paritaire de Prévoyance de l'Industrie et de la Construction (CPPIC).

Licencié HEC de l'Université de Lausanne, Jean Rémy Roulet occupe depuis 2001 la fonction de directeur des caisses de compensation et de pension de l'industrie de la construction à Genève. Auparavant, il a occupé différentes fonctions au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève. Actuellement, il est président du Groupement des Institutions de Prévoyance (GIP) et président du conseil de la Fondation Renaissance PME. Il est membre du comité de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP).



Hanspeter Uster

Hanspeter Uster siège au Conseil de fondation en tant que membre indépendant depuis 2009. Depuis 2012, il est également vice-président du comité de l'association Ethos Académie en tant que représentant de la Fondation Ethos.

Hanspeter Uster a été conseiller d'Etat à Zoug et directeur du département de la sécurité de 1991 à 2006. De 1985 à 1990, il a travaillé comme avocat et notaire indépendant dans le canton de Zoug. De 2007 à 2013, Hanspeter Uster a dirigé le centre de compétence de criminalité économique à Lucerne. Depuis 2007, il est président du conseil de fondation de l'Institut suisse de police. Il est membre de la commission d'expert pour la surveillance du ministère public de Bâle Campagne depuis 2011. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, Hanspeter Uster est membre de l'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération. Il dirige également divers projets dans le domaine de la justice et de la sécurité. En 2015, l'Université de Berne a décerné à Hanspeter Uster le titre de docteur honoris causa pour son engagement en faveur de l'égalité de droit et de l'Etat de droit ainsi que pour ses contributions dans le domaine de l'assurance qualité des organes de police et de justice. Depuis 2000, Hanspeter Uster est président de la Gesellschaft für ethische Fragen (GEF).

## B. Activités

Le tableau ci-contre présente le nombre de séances du conseil de fondation, du bureau du conseil et de la commission gouvernement d'entreprise (Com. GE), ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil de fondation a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services, a notamment conduit à mener une réflexion sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services.

### Participations aux séances

Membres	Conseil	Bureau	Com. GE
Gisela Basler	5	-	-
Dominique Biedermann <sup>(2)</sup>	4	4	1
Françoise Bruderer Thom	5	-	1
Kaspar Müller <sup>(1)</sup>	1	3	-
Jean-Louis Rimaz	5	-	-
Jean Rémy Roulet	4	-	-
Hanspeter Uster	5	-	1
Jacques Zwahlen	5	7	1
Total de séances	5 <sup>(3)</sup>	7	1

(1) Jusqu'au 12.6.2015.

(2) Depuis le 12.6.2015.

(3) Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services.

### 3.1.4 Direction et administration

#### A. Composition

Depuis le 12 juin 2015, la direction de la fondation Ethos est assurée par un directeur. Le directeur assiste aux séances du bureau avec voix consultative. Auparavant, la direction était composée d'un directeur et d'un directeur adjoint.

**Dominique Biedermann**  
(Directeur jusqu'au  
12.6.2015)

Voir Curriculum vitae sous 3.1.3



**Vincent Kaufmann**  
Directeur  
(depuis le 12.6.2015,  
auparavant Directeur  
adjoint)

Vincent Kaufmann (1980) est directeur de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis juin 2015. Il a été membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011 responsable en particulier de la gestion de fortune, et directeur adjoint depuis 2013. Il a rejoint Ethos en 2004 comme analyste corporate governance, puis successivement comme senior analyst et deputy head of corporate governance. Il participe également aux activités de dialogue dans le domaine de la gouvernance d'entreprise avec d'importantes sociétés cotées suisses. Depuis 2014, il siège au Conseil de surveillance du consultant Proxinvest SAS à Paris en tant que représentant de l'actionnaire Ethos Services SA.

Après un master en gestion d'entreprise de l'Université de Genève en 2004, Vincent Kaufmann a obtenu en 2009 le diplôme fédéral d'expert en finance et controlling. Son mémoire de master était consacré aux enjeux et applications des bonnes pratiques en gouvernement d'entreprise en Suisse. Parallèlement à ses études, il a été président de la « Junior Entreprise Genève » et a mené différents mandats dans ce cadre.

## B. Fonctionnement

L'administration de la Fondation Ethos est assurée, sur mandat, par le secrétariat d'Ethos Services SA. La Fondation Ethos lui verse CHF 24'000 par année pour les frais administratifs et de loyer. Par ailleurs, Ethos Services SA a le droit d'utiliser la marque « Ethos » contre un montant forfaitaire de 2.5% du chiffre d'affaires réalisé en lien avec la marque, soit CHF 129'279 en 2015.

### 3.1.5 Rapport de rémunération

#### A. Conseil de fondation

Les honoraires du conseil de fondation d'Ethos ont été fixés par lui-même. Ils font l'objet d'un vote consultatif à l'assemblée générale de la fondation.

Le président du conseil de fondation reçoit une rémunération forfaitaire de CHF 24'000 par année pour les tâches effectuées dans le cadre de sa fonction. Il est simultanément président du conseil d'administration d'Ethos Services, charge pour laquelle il reçoit une rémunération séparée (voir 3.2.5). La charge de travail cumulée de président du conseil de fondation Ethos et de président du conseil d'administration d'Ethos Services est estimée en 2015 à un taux d'activité d'environ un tiers de plein temps.

Les autres membres du conseil de fondation d'Ethos reçoivent un forfait annuel de CHF 3'000 ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Cette rémunération est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 750
- Séance > 5 heures : CHF 1'000

Le vice-président du conseil de fondation reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an et le président de la commission gouvernement d'entreprise de CHF 1'500.

#### Honoraires versés au Conseil de fondation en 2015

Membres	Honoraires	
Gisela Basler <sup>(3)</sup>	CHF	8'000
Dominique Biedermann <sup>(2) (4)</sup>	CHF	12'000
Françoise Bruderer Thom <sup>(3)</sup>	CHF	9'000
Kaspar Müller <sup>(1) (5)</sup>	CHF	12'000
Jean-Louis Rimaz	CHF	8'000
Jean Rémy Roulet	CHF	6'500
Hanspeter Uster	CHF	9'750
Jacques Zwahlen	CHF	17'250
Total	CHF	82'500

(1) Jusqu'au 12.6.2015.

(2) Depuis le 12.6.2015.

(3) Les honoraires ont été versés à l'institution dont le membre du conseil est le représentant.

(4) D. Biedermann a également reçu d'Ethos Services CHF 45'000 en tant que président du conseil d'administration et CHF 20'000 pour des tâches additionnelles dans le cadre de la transmission des tâches de direction (pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2015).

(5) K. Müller a également reçu CHF 45'000 en tant que président du conseil d'administration d'Ethos Services (pour le 1<sup>er</sup> semestre 2015).

#### B. Direction

Le directeur de la Fondation Ethos a un contrat de travail avec Ethos Services et est rémunéré par cette dernière (voir 3.2.5).

### 3.1.6 Participation

La Fondation Ethos possède la majorité du capital de la société Ethos Services dont le siège est à Genève (voir 3.2). De ce fait, le rapport annuel de la Fondation Ethos comprend également les comptes d'Ethos Services, ainsi que les comptes consolidés du groupe.

Par ailleurs, la Fondation Ethos détient un portefeuille comprenant en principe une action de chaque société comprise dans l'indice boursier suisse SPI. Ces titres permettent à la Fondation Ethos de représenter d'autres actionnaires pour l'exercice des droits de vote en assemblée générale. Les titres sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Au 31.12.2015, la valeur du portefeuille était de CHF 81'123 (valeur boursière = CHF 152'650).

### 3.1.7 Organe de révision

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services ainsi que des comptes consolidés est assurée par Deloitte. L'organe de révision a un mandat annuel.



Pour l'exercice 2015, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'000 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 14'000 pour les comptes d'Ethos Services et à CHF 4'000 pour les comptes consolidés. Deloitte a également assuré le mandat de contrôler le respect par Ethos Services de la « Directive pour la distribution de placements collectifs de capitaux » de la SFAMA pour un montant de CHF 2'500.

### **3.1.8 Politique d'information**

Les différents documents officiels sont disponibles sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch) ainsi que sur demande auprès du secrétariat de la Fondation Ethos :

#### **Siège**

2 Place Cornavin, Case postale, 1211 Genève 1  
T +41 (0)22 716 15 55 ; F +41 (0)22 716 15 56

#### **Bureau de Zurich**

Gessnerallee 32, 8001 Zurich  
T +41 (0)44 421 41 11; F +41 (0)44 421 41 12

## 3.2 Ethos Services

### 3.2.1 But

La société Ethos Services a été créée sous forme de société anonyme en juin 2000. Elle assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil du groupe Ethos. Elle est spécialisée dans le domaine des investissements socialement responsables. Les différents types de produits proposés par Ethos Services sont présentés dans le chapitre 2.2 ci-dessus.

Ethos Services intègre dans toutes ses activités le concept de développement durable et les principes de la Charte de la Fondation Ethos. Ses prestations s'adressent à la fois à des clients institutionnels et privés, suisses et étrangers.

Ethos Services bénéficie du statut distributeur de placements collectifs de capitaux. Ce statut nécessite un contrôle annuel qui est effectué depuis 2014 par Deloitte.

### 3.2.2 Structure

#### A. Structure du capital

Au 31.12.2015, Ethos Services disposait d'un capital nominal de CHF 1'436'000 réparti en 1'436 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000. Le capital était détenu à 69.64% par la Fondation Ethos, et à 30.36% par 17 membres de la Fondation (voir liste des actionnaires ci-contre).

Pour assurer le financement de développements en réponse aux demandes liées à la mise en œuvre de l'initiative Minder, le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services avaient décidé en 2013 de procéder à une augmentation de capital d'Ethos Services, qui était alors d'une valeur nominale de CHF 1'000'000 entièrement propriété de la Fondation Ethos.

Lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 4.3.2014, un capital autorisé d'un maximum 499 actions d'une valeur nominale totale de CHF 499'000 a été approuvée. Un nouvel article 3bis a été intégré dans les statuts Ethos Services stipulant que les droits préférentiels des actionnaires sont respectés.

Au 31.12.2015, le capital autorisé résiduel était de 63 actions d'une valeur nominale totale de CHF 63'000. Ce capital autorisé expire le 4.3.2016. Il n'est pas prévu de renouvellement.

#### Actionnaires d'Ethos Services SA au 31.12.2015

	Institution	Ville	Pourcentage
1	Fondation Ethos	Genève	69.64%
2	Pensionskasse Post	Berne	6.96%
3	Retraites Populaires	Lausanne	6.96%
4	Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève CPEG	Genève	6.96%
5	Pensionskasse Bühler AG Uzwil	Uzwil	2.09%
6	Luzerner Pensionskasse	Lucerne	1.39%
7	Stiftung Abendrot	Bâle	1.39%
8	Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)	Genève	1.04%
9	Gebäudeversicherung Luzern	Lucerne	0.70%
10	Pensionskasse der Gemeinde Weinfelden	Weinfelden	0.70%
11	Pensionskasse Stadt Romanshorn	Romanshorn	0.70%
12	Fondation de prévoyance NODE LPP	Genève	0.35%
13	Fondation rurale de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité	Lausanne	0.35%
14	Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge	Berne	0.35%
15	Fonds cantonal de compensation de l'assurance maternité	Genève	0.14%
16	Fonds cantonal de compensation des allocations familiales	Genève	0.14%
17	Caisse de pensions du personnel de Naef & Cie SA	Genève	0.07%
18	terre des hommes schweiz (Sektion deutsche Schweiz)	Bâle	0.07%
<b>Total</b>			<b>100%</b>

#### B. Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 12.6.2015. Les comptes, le rapport annuel et la décharge du conseil d'administration ont été acceptés.

L'assemblée générale a pris congé de Kaspar Müller et de Heinz Achermann, membres du Conseil d'administration de longue date et qui ont décidé de ne plus se représenter pour réélection. L'assemblée générale les remercie chaleureusement pour leur important engagement en faveur du développement et du rayonnement d'Ethos.

Les quatre autres membres du conseil d'administration ont été réélus pour un mandat d'une année. Dominique Biedermann et Konrad Wüest ont été élus comme nouveaux membres du Conseil d'administration. Le Conseil a ensuite nommé Dominique Biedermann comme président et a reconduit Claude-Victor Comte dans sa fonction de vice-président.

### 3.2.3 Conseil d'administration

#### A. Composition<sup>(1)</sup>

Membre	Fonction	Année de naissance	Au conseil depuis	Bureau du Conseil	Comité d'audit	Comité de gestion
Kaspar Müller <sup>(2)</sup>	Président (depuis 2007)	1952	2000	Président	-	Membre
Dominique Biedermann <sup>(3)</sup>	Président	1958	2015	Président	-	Membre
Claude-Victor Comte	Vice-Président (depuis 2007)	1946	2006 <sup>(5)</sup>	Membre	Membre	-
Heinz Achermann <sup>(2)</sup>	Membre	1962	2006 <sup>(5)</sup>	-	-	Président <sup>(2)</sup>
Philippe Doffey	Membre	1960	2012	-	Membre <sup>(3)</sup>	Membre <sup>(2)</sup>
Monika Roth	Membre	1951	2007	-	Présidente	-
René Sieber	Membre	1955	2002	-	Membre <sup>(2)</sup>	Président <sup>(4)</sup>
Konrad Wüest <sup>(3)</sup>	Membre	1960	2015	-	-	Membre

<sup>(1)</sup> Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour des mandats d'une année, renouvelables. Le conseil d'administration a formé un bureau du conseil, un comité de gestion et un comité d'audit.

<sup>(2)</sup> Jusqu'au 12.6.2015.

<sup>(3)</sup> Depuis le 12.6.2015.

<sup>(4)</sup> Membre jusqu'au 12.6.2015, président depuis le 12.6.2015.

<sup>(5)</sup> A été membre du conseil de fondation d'Ethos de 1999 à 2006.

**Kaspar Müller**  
Président  
*(jusqu'au 12.6.2015)*

Voir Curriculum vitae sous 3.1.3

**Dominique Biedermann**  
Président  
*(depuis le 12.6.2015)*

Voir Curriculum vitae sous 3.1.3



**Claude-Victor Comte**  
Vice-président

Claude-Victor Comte est membre du conseil d'administration depuis 2006 et vice-président depuis 2007. Auparavant il a été membre du conseil de fondation d'Ethos de 1999 à 2006.

Juriste de formation, Claude-Victor Comte a été directeur de la Caisse de prévoyance CIA de 1998 à 2012. Auparavant, il a occupé diverses fonctions au sein de l'Administration du Canton de Genève, en particulier celle de directeur général adjoint de l'action sociale. Il a également été professeur et expert pour les examens de brevet et diplôme fédéral en assurances sociales. En 2006, il a été nommé par le Conseil fédéral membre de la Commission fédérale d'experts pour le financement des caisses publiques. Il a également été membre actif de plusieurs organismes de sécurité sociale au niveau international, en particulier du comité d'éthique de La Poste française, du Comité Médecins et de l'Association européenne des institutions de prévoyance.

Depuis 2012, Claude-Victor Comte exerce une activité d'indépendant dans les domaines de conseils et expertises. Il est notamment vice-président du Conseil de fondation de la Caisse de retraite de l'Orchestre de la Suisse romande et de la Fondation de la Cité universitaire de Genève. Par ailleurs, il est très actif dans plusieurs associations culturelles suisses romandes.



**Heinz Achermann**  
(jusqu'au 12.6.2015)

Heinz Achermann a siégé au conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2006 comme représentant de la caisse de pension du canton de Lucerne, puis de l'assurance incendie du canton de Lucerne, jusqu'au 12.6.2015. Auparavant, il a été membre du conseil de fondation d'Ethos de 1999 à 2006.

Heinz Achermann a suivi des études à la Höhere Wirtschafts- und Verwaltungsschule (HWV) à Horw, avec une spécialisation en comptabilité. Depuis décembre 2011, Heinz Achermann est responsable du département des finances de l'assurance incendie Lucerne. Il est membre de la commission administrative de la caisse de pension de l'Eglise catholique romaine du canton de Lucerne depuis mai 2014 et membre de la commission de placement de cette dernière depuis juin 2014.

De 2000 à 2011, il a été en charge des investissements de la Caisse de pension de Lucerne. Auparavant, il exerçait la fonction de responsable du département des Titres et Prêts à la Caisse de pension du Canton de Lucerne (KPK). Avant de rejoindre la KPK, Heinz Achermann travaillait comme conseiller en gestion d'entreprise (comptabilité et controlling) et comme réviseur auprès de BDO à Lucerne.



**Philippe Doffey**

Philippe Doffey est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2012 en tant que représentant de Retraites Populaires à Lausanne.

Philippe Doffey est titulaire d'une licence HEC mention gestion d'entreprise de l'Université de Lausanne et d'un MBA de la Western Washington University aux Etats-Unis. Il a rejoint les Retraites Populaires en 1998, institution au sein de laquelle il a assuré diverses fonctions de direction, en particulier celle de responsable de la division marketing et conseil, avant d'être nommé Directeur général en 2013. Auparavant, il a occupé diverses fonctions de gestion de projet, consulting et vente dans le secteur informatique.

Il est président d'Economie Région Lausanne (ERL). Il est également administrateur de la compagnie d'assurances sur la vie Forces Vives SA.



**Monika Roth**

Monika Roth est membre indépendant du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2007.

Monika Roth est docteur en droit de l'Université de Bâle et avocate, ainsi que professeur à la Hochschule Luzern (Wirtschaft) et responsable du diplôme de formation continue (DAS) « Compliance Management » de l'Institut für Finanzdienstleistungen à Zoug.

Depuis 1998, Monika Roth est partenaire du cabinet d'avocat roth schwarz roth et de la société de consultants Roth The Matchmakers (Binningen). Depuis 2011, elle est sociétaire de fintegrity sàrl (Berne). Monika Roth est également vice-présidente au tribunal pénal du canton de Bâle-Campagne et membre du conseil d'administration de kmuOnline AG (Oberwil). Depuis 2014, elle est membre du comité de conformité du Fonds national suisse. Par ailleurs, Monika Roth est auteur de plusieurs ouvrages de référence dans le domaine du gouvernement d'entreprise, de la compliance et du droit des marchés financiers.



**René Sieber**

René Sieber est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2002.

René Sieber est docteur ès sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Il est directeur-fondateur et vice-président de Dynagest SA, une société d'asset management spécialisée dans la gestion obligataire et la gestion quantitative, créée en 1993. Auparavant, il a été en charge dès 1987 de l'analyse macroéconomique et de la stratégie de placement obligataire auprès d'Unigestion SA où il a aussi assumé dès 1990 la responsabilité du service de gestion des comptes institutionnels.

Actuellement, René Sieber est aussi président de Dynamic Asset Management Company (Luxembourg) S.A., une société de gestion de fonds de placement, filiale de Dynagest SA. Il est également chargé de cours en finance à HEC Université de Genève et auprès du Centre de Formation des Professionnels de l'investissement (AZEK). Enfin, René Sieber est co-directeur du certificat de formation continue (CAS) en gestion quantitative de portefeuille de l'Université de Genève.



**Konrad Wüest**  
(depuis le 12.6.2015)

Konrad Wüest est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis le 12.6.2015 comme représentant de la Caisse de pension de la ville de Lucerne.

Konrad Wüest a effectué des études d'histoire et d'économie à l'Université de Berne. Il a également suivi l'International Bankers School du Credit Suisse à New York ainsi que l'International Executive Programme de l'INSEAD à Fontainebleau (France). Konrad Wüest est Directeur et responsable des investissements de la Caisse de pension de la ville de Lucerne (Pensionskasse Stadt Luzern) depuis 2006. De 1994 à 2006, il a assumé différentes fonctions de direction dans le conseil et la gestion de portefeuille au sein de Credit Suisse Lucerne. Auparavant, il a été en charge des activités de conseil en investissement notamment auprès de Crédit Suisse Gibraltar.

## B. Activités

Le tableau ci-contre présente le nombre de séances du conseil d'administration, du bureau du conseil, du comité de gestion, du comité d'audit ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos, a notamment conduit à mener une réflexion sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services.

### Participations aux séances

Membres	Conseil	Bureau	Com. gestion	Com. d'audit
Heinz Achermann <sup>(1)</sup>	1	-	1	-
Dominique Biedermann <sup>(2)</sup>	4	4	2	-
Claude-Victor Comte	5	7	-	2
Philippe Doffey	5	-	1	1
Kaspar Müller <sup>(1)</sup>	1	3	1	-
Monika Roth	5	-	-	2
René Sieber	5	-	2	1
Konrad Wüest <sup>(2)</sup>	4	-	2	-
<b>Total</b>	<b>5<sup>(3)</sup></b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

<sup>(1)</sup> Jusqu'au 12.6.2015.

<sup>(2)</sup> Depuis le 12.6.2015.

<sup>(3)</sup> Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos.

### 3.2.4 Direction et administration

#### A. Composition

Depuis le 12 juin 2015, la direction d'Ethos Services est composée d'un directeur et de trois membres. Le directeur préside la direction dont les décisions sont prises à la majorité des voix. Le directeur assiste aux séances du bureau avec voix consultative. Auparavant, la direction d'Ethos Services a été composée d'un directeur, d'un directeur adjoint et de deux membres.

**Dominique Biedermann**  
Directeur  
(jusqu'au 12.6.2015)

Voir Curriculum vitae sous 3.2.3

**Vincent Kaufmann**  
Directeur  
(depuis le 12.6.2015,  
auparavant directeur  
adjoint)

Voir Curriculum vitae sous 3.1.4



**Yola Biedermann**  
Head of Corporate  
Governance &  
Responsible Investment

Yola Biedermann (1958) a été engagée chez Ethos en 1999. Elle est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011 et dirige l'équipe des analystes en gouvernance d'entreprise et durabilité. A ce titre, elle est chargée de la supervision des analyses des assemblées générales d'actionnaires, de l'actualisation régulière des lignes directrices de vote, ainsi que de différentes études spécifiques. Elle est également responsable des activités de dialogue avec les sociétés dans les domaines de la gouvernance et de la responsabilité environnementale et sociale. Depuis juin 2015, elle dirige aussi les activités d'investissement socialement responsable.

Yola Biedermann a obtenu le titre de docteur ès sciences économiques de l'Université de Genève. Avant de rejoindre Ethos, Yola Biedermann a été active plusieurs années comme économiste au Service de la planification hospitalière du Canton de Genève, puis a poursuivi sa carrière comme professeur d'économie, notamment à la Haute Ecole de Gestion de Genève.

Yola Biedermann a également été membre pendant plusieurs années du Conseil d'administration de la banque Raiffeisen Arve et Lac à Genève.



**Anthony Gloor**  
Head of Corporate  
Services  
*(depuis le 1.5.2015)*

Anthony Gloor (1981) a rejoint Ethos le 1.5.2015 en tant que Head of Corporate Services, membre de la Direction. Il est responsable de l'administration générale, des budgets et de la comptabilité, des publications et des instruments de communication, du développement et de la maintenance des infrastructures informatiques, ainsi que du système de contrôle interne et de la compliance aux normes. En parallèle de sa fonction chez Ethos, il est professeur vacataire à la Haute Ecole de Gestion de Genève (HES-SO) pour le cours « Gouvernance, risque et compliance ».

Anthony Gloor est titulaire d'un master en systèmes d'information et de communication de l'Université de Genève, avec spécialisation en gestion d'entreprise. Il dispose également du diplôme d'auditeur de systèmes d'information décerné par l'ISACA (Information Systems Audit and Control Association) et du certificat en management et contrôle du risque de l'IIA (Institute of Internal Auditors). Avant de rejoindre Ethos, il a été actif pendant 10 ans au sein du cabinet d'audit Deloitte en Suisse romande, en particulier en tant que directeur adjoint depuis 2012. Dans ce cadre, il a mené de nombreuses missions d'audit et de conseil en gestion des risques et a été responsable de la formation pour les départements « conseils » au niveau suisse.



**Michael Spalding**  
Head of Client Relations

Michael Spalding (1967) est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011, responsable des relations avec les membres et les clients d'Ethos. Il a été engagé en 2010 en qualité de senior relationship manager auprès du bureau d'Ethos à Zurich.

Michael Spalding est économiste d'entreprise, diplômé de la Haute Ecole de Gestion de Zurich (HWW). Il est également titulaire du diplôme d'analyste CIIA (Certified International Investment Analyst).

De 1987 à 1996, Michael Spalding a occupé différentes fonctions au sein du Credit Suisse. De 1996 à 2001, Michael Spalding a travaillé chez Swiss Re auprès du service clients, en charge des compagnies d'assurance basées en Amérique latine. Il a également été directeur adjoint du centre de formation de Swiss Re pour l'Amérique latine et de son développement. A partir de 2001, il a assuré la fonction de Relationship Manager pour la clientèle institutionnelle suisse, successivement auprès du Credit Suisse et de Lombard Odier Darier Hentsch.

## B. Fonctionnement

La direction assure la responsabilité de l'administration d'Ethos Services. Au 31.12.2015, la société occupait 16 collaboratrices et collaborateurs (5 femmes et 11 hommes) pour 15.8 postes de travail à plein temps (19 personnes et 18.7 postes au 31.12.2014). Deux collaborateurs temporaires ont été engagés pendant la période des assemblées générales d'actionnaires pour renforcer l'équipe d'analystes.

### 3.2.5 Rapport de rémunération

#### A. Conseil d'administration

Les honoraires du conseil d'administration d'Ethos Services ont été fixés par lui-même. Ils ont fait l'objet d'un vote consultatif lors de l'assemblée générale ordinaire de la société.

Le président du conseil d'administration reçoit une rémunération forfaitaire de CHF 90'000 par année pour les tâches effectuées dans le cadre de sa fonction. Il est simultanément président de la Fondation Ethos, charge pour laquelle il reçoit une rémunération séparée (voir 3.1.5). La charge de travail cumulée de président du conseil d'administration d'Ethos Services et de président du conseil de fondation Ethos est estimée en 2015 à un taux d'activité d'environ un tiers de plein temps.

Les autres membres du conseil d'administration d'Ethos Services reçoivent un montant forfaitaire de CHF 6'000 par année, ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Celle-ci est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 750
- Séance > 5 heures : CHF 1'000

Le vice-président du conseil d'administration reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an et les présidents des comités de CHF 1'500.

#### Honoraires versés au conseil d'administration en 2015

Membres	Honoraires
Heinz Achermann <sup>(1)</sup>	CHF 6'000
Dominique Biedermann <sup>(2) (3)</sup>	CHF 65'000
Claude-Victor Comte	CHF 20'250
Philippe Doffey	CHF 11'500
Kaspar Müller <sup>(1) (4)</sup>	CHF 45'000
Monika Roth	CHF 14'000
René Sieber	CHF 12'750
Konrad Wüest <sup>(2)</sup>	CHF 8'250
<b>Total</b>	<b>CHF 182'750</b>

(1) Jusqu'au 12.6.2015.

(2) Depuis le 12.6.2015.

(3) Ce montant comprend CHF 45'000 d'honoraires pour le 2<sup>ème</sup> semestre et CHF 20'000 pour des tâches additionnelles dans le cadre de la transmission des tâches de direction. D. Biedermann a également reçu CHF 12'000 de la Fondation Ethos en tant que président du conseil de fondation (pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2015).

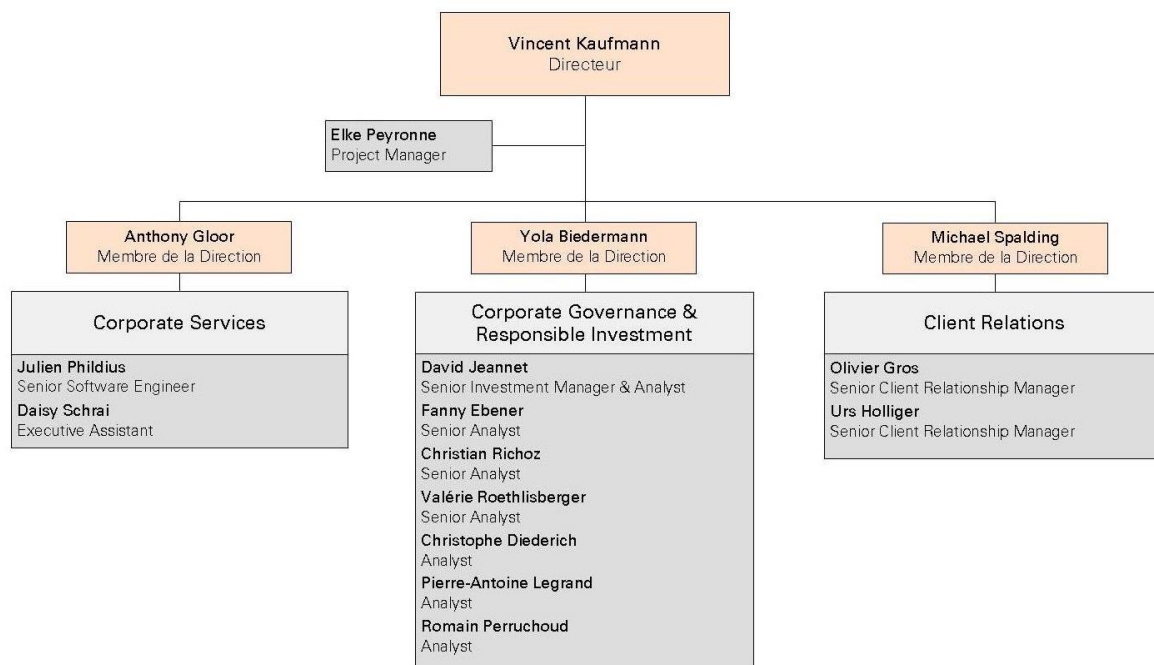
(4) Kaspar Müller a également reçu CHF 12'000 en tant que président du conseil de fondation d'Ethos (pour le 1<sup>er</sup> semestre 2015).

#### B. Direction et collaborateurs

Le conseil d'administration fixe l'enveloppe globale des traitements des collaborateurs, ainsi que la rémunération des membres de la direction. Au vu de la stabilité des prix à la consommation, les traitements n'ont pas été indexés au coût de la vie en janvier 2015.

Pour l'exercice 2015, le montant total des traitements versés par Ethos Services s'est élevé à CHF 2'545'019 (-2.2% par rapport à 2014 dû au changement opéré au sein de la direction et la fluctuation du nombre de collaborateurs). En fin d'année, l'échelle des traitements (hors stagiaires) appliquait un ratio de 1.8 entre la rémunération du directeur et la moyenne des salaires des autres personnes. Le directeur est la personne la mieux rémunérée. En 2015, il a reçu une rémunération fixe de CHF 225'000, comprenant 5 mois de rémunération dans sa fonction de directeur adjoint (jusqu'en mai 2015) et de 7 mois en tant que directeur.

## Organigramme d’Ethos Services au 31.12.2015



© Ethos Services, 31.12.2015

### 3.2.6 Participation

Au 31.12.2015 Ethos Services détenait une participation de 16.75% dans le capital de Proxinvest SAS (Paris), société spécialisée dans les services de vote pour les investisseurs. Proxinvest est également le managing partner du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos Services est le membre suisse depuis 2005. Ce rapprochement permet des synergies dans le développement de nouveaux produits, ainsi qu’en matière informatique à travers la mise à disposition de plateformes clients toujours plus efficaces. Par ailleurs, cette participation offre à Ethos Services un accès facilité à la clientèle européenne.

La participation dans Proxinvest est valorisée au bilan d’Ethos Services pour CHF 103’071, ce qui représente 2.2% de la somme des actifs d’Ethos Services.

### 3.2.7 Organe de révision

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services, ainsi que des comptes

consolidés est assurée par Deloitte à Genève. L’organe de révision a un mandat annuel.

Pour l’exercice 2015, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2’000 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 14’000 pour les comptes d’Ethos Services et à CHF 4’000 pour les comptes consolidés. Deloitte a également assuré le mandat de contrôler le respect par Ethos Services de la « Directive pour la distribution de placements collectifs de capitaux » de la SFAMA pour un montant de CHF 2’500.

### 3.2.8 Politique d’information

Les différents documents officiels sont disponibles sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch), ainsi que sur demande auprès du secrétariat d’Ethos Services :

#### Siège

Place de Cornavin 2, Case postale, 1211 Genève 1  
T +41(0)22 716 15 55 ; F +41(0)22 716 15 56

#### Bureau de Zurich

Gessnerallee 32, 8001 Zurich  
T +41(0)44 421 41 11; F +41(0)44 421 41 12



### 3.3 Responsabilité environnementale et sociale

Ethos Services s'engage à mener l'ensemble de ses activités en prenant en compte sa responsabilité environnementale et sociale.

#### 3.3.1 Responsabilité environnementale

Conscient que les déplacements de ses collaborateurs constituent une grande part de son impact environnemental, Ethos Services a pris les diverses mesures suivantes :

- Sauf situation exceptionnelle, l'ensemble des déplacements professionnels des collaborateurs en Suisse s'effectue en transports publics.
- Pour tenir compte de l'effet sur le climat des vols en avion indispensables à ses activités, Ethos fait pour chaque vol une contribution à la Fondation MyClimate qui favorise entre autres la promotion des énergies renouvelables.
- Ethos Services rembourse à ses collaborateurs l'abonnement annuel aux transports publics locaux dans le but de les encourager à utiliser les transports publics pour se rendre à leur travail.

Parallèlement, depuis sa création Ethos Services a pris diverses mesures en matière d'écologie de bureau, en particulier :

- L'ensemble des publications se font sur du papier recyclé entièrement à base de vieux papier.
- Tout le courrier envoyé par poste bénéficie du label « pro clima » décerné par la Poste suisse.
- Le Siège de Genève utilise l'énergie électrique « SIG Vitale Vert » afin de contribuer au développement des énergies renouvelables.

#### 3.3.2 Responsabilité sociale

Ethos Services est spécialement attentif aux conditions de travail de ses collaborateurs. En particulier, la formation permanente est activement encouragée.

Dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux sont favorisés. Ethos Services ne fait pas de philanthropie, de mécénat ou de sponsoring.

Ethos Services contribue régulièrement à la formation et l'encadrement d'étudiants dans le cadre de recherches menées dans les domaines de

spécialisation d'Ethos. Par ailleurs, plusieurs stagiaires sont engagés chaque printemps dans le cadre des analyses liées aux assemblées générales d'actionnaires.

Tous les collaborateurs se sont engagés à respecter les dispositions de la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), ainsi que les Principes de conduite éthique de l'Association of Certified International Investment Analysts (2005).

### 3.3.3 Respect de la charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP)

La Fondation Ethos est signataire de la Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP). Sur mandat du Conseil de fondation d'Ethos, Deloitte a vérifié l'application de la Charte par Ethos et a émis l'attestation ci-dessous.



Deloitte SA  
Pré-de-la-Bichette 1  
CH-1202 Geneva  
Switzerland  
Tel: +41 (0) 58 279 80 00  
Fax: +41 (0) 58 279 88 00  
www.deloitte.ch

Au Conseil de fondation de  
Ethos – Fondation Suisse pour un développement durable  
Place de Comavin 2  
1201 Genève

Genève, 21 mars 2016

**Respect de la Charte de l'Association Suisse des Institutions de prévoyance**

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite à votre demande, nous nous sommes assurés que les principes de la Charte de l'ASIP ont été respectés durant l'exercice 2015 et les mesures en la matière ont été prises et exécutées.

Nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

**Deloitte SA**



Fabien Bryois



Matthias Bapst

Audit. Tax. Consulting. Corporate Finance.  
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

## 4. Résultats 2015

### 4.1 Comptes de la Fondation Ethos

L'exercice 2015 a dégagé une perte de 152'342 (2014 : bénéfice de CHF 281'099). Cette perte est essentiellement attribuable à l'absence de dividende versé par Ethos Services SA durant l'année 2015. En effet, les résultats d'Ethos Services SA pour l'année 2014 n'ont pas permis de verser de dividende en raison des nombreux investissements entrepris par Ethos Services SA au cours de cet exercice. Le bénéfice 2014 de la Fondation Ethos s'explique par la vente des droits préférentiels de souscription obtenus dans le cadre de l'augmentation de capital d'Ethos Services (CHF 313'721) effectuée durant l'année 2014. Le total du bilan s'est élevé à CHF 1'397'438 au 31.12.2015 (-11% par rapport à l'année précédente).

#### Répartition du résultat

Résultat de l'exercice 2015	CHF	-152'342
Report de l'exercice précédent	CHF	268'683
Affectation réserve 20 <sup>e</sup> anniversaire	CHF	-25'000
<b>Report sur nouvel exercice</b>	<b>CHF</b>	<b>91'341</b>

Au 31.12.2015, la réserve générale s'élève à CHF 1'200'000, dont CHF 1'000'000 sont immobilisés dans le capital de la société Ethos Services.

### 4.2 Comptes d'Ethos Services

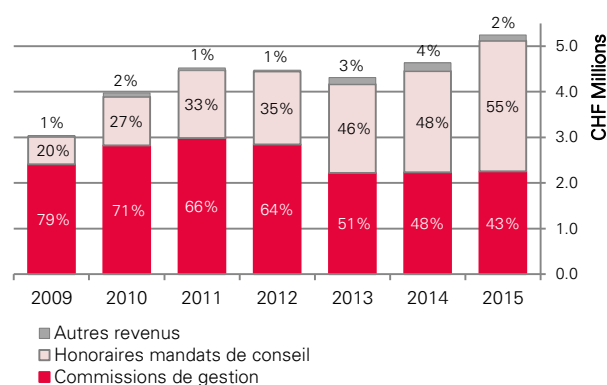
En 2015, le chiffre d'affaires d'Ethos Services a progressé de 13% à CHF 5'242'766 dépassant pour la première fois le seuil des CHF 5 millions de chiffre d'affaires. Cette croissance provient essentiellement des nouveaux mandats gagnés par Ethos Services SA dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative Minder qui oblige, depuis 2015, les caisses de pensions à exercer leurs droits de vote pour les titres des sociétés suisses cotées détenus en direct. Ethos a ainsi pu augmenter ses revenus provenant des mandats de conseil qui représentaient en 2015 près de CHF 2'923'029 (55% du chiffre d'affaires) contre CHF 2'304'470 (48%) en 2014.

Les commissions de gestion ont légèrement augmenté à CHF 2'253'659 (+0.8%) malgré une forte réorganisation de la palette des fonds d'Ethos avec notamment la fusion de 3 compartiments en actions internationales au sein d'un seul compartiment.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 2% à CHF 4'652'770. L'augmentation des dépenses est due aux investissements effectués dans le cadre du développement des prestations liées à la mise en œuvre de l'initiative Minder, notamment en matière informatique conduisant à une hausse des amortissements et des frais administratifs en 2015.

Dans l'ensemble, grâce à la bonne croissance des mandats de conseils, Ethos Services a dégagé un bénéfice après impôt de CHF 409'520.70 (bénéfice net de CHF 5'580 en 2014). Le bénéfice net 2015 représente un rendement de 10.2% sur les fonds propres moyens 2015.

L'origine et l'évolution des revenus se présentent comme suit :



La décomposition des charges est la suivante :

Décomposition des charges avant impôts		
	2015	2014
Salaires et charges sociales	68.0%	68.8%
Instances	4.5%	4.0%
Consultants	4.2%	4.8%
Frais administratifs	20.8%	20.9%
Amortissements	2.1%	1.5%
Provisions	0.3%	0.0%

La répartition des charges est restée relativement stable par rapport à 2014. La légère hausse des amortissements s'explique par les différents investissements réalisés par Ethos Services SA en matière de développement de logiciel informatique par des développeurs externes.

Au 31 décembre 2015, le total du bilan d'Ethos Services SA se montait à CHF 4'657'055 (2014 : CHF 4'215'227) dont 90% sous forme de fonds propres. Les fonds propres s'élevaient au 31.12.2015 à CHF 4'198'271 soit une hausse de 10% par rapport au 31.12.2014.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'Ethos Services du 02.06.2016 de prévoir la répartition suivante du résultat :

En tenant compte du report à nouveau de l'exercice 2014 de CHF 143'750, ainsi que de l'affectation de CHF 25'000 à la réserve pour le 20<sup>ème</sup> anniversaire, le résultat à disposition au 31.12.2015 s'élève à CHF 528'271.

Il est proposé de verser un dividende de CHF 200'000, versé par prélèvement de la réserve légale issue d'apport en capital constituée à partir de l'agio résultant de l'augmentation de capital effectuée en 2014.

#### A) Proposition d'affectation du résultat

Répartition du résultat		
Résultat de l'exercice 2015	CHF	409'521
Report de l'exercice précédent	CHF	143'750
<b>Résultat à disposition</b>	<b>CHF</b>	<b>553'271</b>
Affectation réserve 20 <sup>e</sup> anniversaire	CHF	-25'000
Affectation réserves légales	CHF	-200'000
<b>Report sur nouvel exercice</b>	<b>CHF</b>	<b>328'271</b>

#### B) Distribution de réserves légales issues d'apport en capital

Réserves issues d'apport en capital au 31.12.2015	CHF	1'669'000
Distribution prélevée sur les réserves légales issues d'apport en capital	CHF	-200'000
<b>Total des réserves légales issues d'apport en capital</b>	<b>CHF</b>	<b>1'469'000</b>

### 4.3 Comptes consolidés

L'exercice 2015 a dégagé un bénéfice consolidé de CHF 257'179 (2014 : bénéfice consolidé de CHF 216'680). La part attribuable à la Fondation Ethos est de CHF 132'840, alors que celle qui revient aux intérêts minoritaires est de CHF 124'339.

La somme de bilan consolidée entre la Fondation Ethos et Ethos Services s'est élevée au 31.12.2015 à CHF 5'025'214 (+5.4%). Les fonds propres consolidés s'élèvent quant à eux à CHF 4'564'612, dont CHF 3'289'928 attribuables à la Fondation Ethos. Le solde de CHF 1'274'684 correspond à la part des fonds propres consolidés attribuable aux intérêts minoritaires.

## B. COMPTES 2015

## 5. Comptes de la Fondation Ethos

### Fondation Ethos – Compte de résultat pour l'exercice 2015

en CHF	2015	2014
<b>Produits d'exploitation</b>		
Droit d'utilisation de la marque Ethos	129'279.00	114'055.00
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>129'279.00</b>	<b>114'055.00</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Instances	(113'802.86)	(76'342.42)
Consultants	(24'363.38)	(600.00)
Projets et études	(40'000.00)	(40'000.00)
Frais administratifs	(96'946.46)	(73'913.37)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(275'112.70)</b>	<b>(190'855.79)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(145'833.70)</b>	<b>(76'800.79)</b>
<b>Charges et produits financiers</b>		
Dividende d'Ethos Services SA	0.00	70'000.00
Vente droits préférentiels de souscription	0.00	313'721.60
Autres produits financiers	2'112.79	2'186.24
<b>Charges financières</b>	<b>(595.17)</b>	<b>(2'549.08)</b>
<b>Total des charges et produits financiers</b>	<b>1'517.62</b>	<b>383'358.76</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(144'316.08)</b>	<b>306'557.97</b>
Impôts	(8'025.70)	(25'458.95)
<b>Résultat de la période</b>	<b>(152'341.78)</b>	<b>281'099.02</b>
<b>Report de l'exercice précédent</b>	<b>268'682.38</b>	<b>(12'416.64)</b>
<b>Résultat au bilan</b>	<b>116'340.60</b>	<b>268'682.38</b>

## Fondation Ethos – Bilan au 31 décembre 2015

en CHF	Notes	31.12.2015	31.12.2014
<b>Actif</b>			
Liquidités	1	247'695.36	317'701.74
Débiteurs	2	31'580.71	148'713.78
Compte courant Ethos Services SA	3	29'279.00	14'055.00
Actifs de régularisation	4	7'760.00	6'415.50
<b>Actif circulant</b>		<b>316'315.07</b>	<b>486'886.02</b>
Participation et titres à long terme	5	1'081'123.38	1'081'948.74
<b>Actif immobilisé</b>		<b>1'081'123.38</b>	<b>1'081'948.74</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>1'397'438.45</b>	<b>1'568'834.76</b>
<b>Passif</b>			
Créanciers		10'247.85	7'572.38
Passifs de régularisation	4	20'850.00	42'580.00
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>31'097.85</b>	<b>50'152.38</b>
Capital de dotation		50'000.00	50'000.00
Réserves légales		1'200'000.00	1'200'000.00
Résultat des exercices précédents		268'682.38	(12'416.64)
Résultat de l'exercice		(152'341.78)	281'099.02
<b>Capitaux propres</b>		<b>1'366'340.60</b>	<b>1'518'682.38</b>
<b>Total du passif et capitaux propres</b>		<b>1'397'438.45</b>	<b>1'568'834.76</b>

## Fondation Ethos – Flux de trésorerie pour l'exercice 2015

en CHF	2015	2014
Résultat de l'exercice	(152'341.78)	281'099.02
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	0.00	(70'000.00)
Vente droits préférentiels de souscription	0.00	(313'721.60)
Revenus sur titres	(1'801.31)	(1'326.60)
Variation sans incidence sur les liquidités		
Résultat sur vente de titres	(253.97)	1'014.59
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	117'133.07	(24'956.21)
Variation compte courant Ethos Services SA	(15'224.00)	(29'163.80)
Variation des actifs de régularisation	(1'344.50)	(2'258.07)
Variation des créanciers	2'675.47	(2.70)
Variation des passifs de régularisation	(21'730.00)	19'130.00
<b>Flux de fonds provenant de l'activité commerciale</b>	<b>(72'887.02)</b>	<b>(140'185.37)</b>
Acquisition de titres	(264.88)	(20'374.70)
Cession de titres	1'344.21	6'604.54
Revenus sur participation	0.00	70'000.00
Vente droits préférentiels de souscription	0.00	313'721.60
Revenus sur titres	1'801.31	1'326.60
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>2'880.64</b>	<b>371'278.04</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>(70'006.38)</b>	<b>231'092.67</b>
Liquidités en début d'exercice	317'701.74	86'609.07
Liquidités en fin d'exercice	247'695.36	317'701.74
<b>Variation des liquidités</b>	<b>(70'006.38)</b>	<b>231'092.67</b>



## Fondation Ethos - Annexes aux comptes annuels

### Notes générales

---

- A. La Fondation applique le nouveau droit comptable depuis l'exercice 2015. Les chiffres comparatifs de l'année précédente sont présentés selon le nouveau droit comptable. Les comptes annuels sont établis conformément au Code des Obligations et aux statuts. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
- 
- B. Le siège de la fondation se situe à Genève.
- 
- C. La Fondation atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 10.
- 
- D. Aucun événement post clôture n'a eu lieu.
- 

### Notes sur certains postes du bilan et du compte de résultat

---

1. Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.
- 
2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun ducroire n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'est détectée.
- 
3. Le compte courant auprès d'Ethos Services SA correspond à des créances résultant de prestations de services.
- 
4. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
- 
5. Portefeuille de titres détenus à long terme comptabilisé à la valeur d'acquisition (2015 : CHF 81'123.38 – 2014 : 81'948.74).  
Participation dans la société Ethos Services SA (69.64%), dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil avec des critères de développement durable, ainsi que des services en matière de gouvernement d'entreprise (2015 et 2014 : CHF 1'000'000). Le siège d'Ethos Services SA se situe à Genève.
-

## Fondation Ethos – Rapport de l'organe de révision



Deloitte SA  
Pré-de-la-Bichette 1  
CH-1202 Genève

Tél: +41 (0)58 279 80 00  
Fax: +41 (0)58 279 88 00  
www.deloitte.ch

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Au Conseil de Fondation de  
**Ethos - Fondation suisse pour un développement durable**, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 38 à 41) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

#### *Responsabilité du Conseil de Fondation*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et à l'acte de fondation, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.


#### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

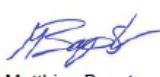
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**Deloitte SA**

  
Fabien Bryois  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Matthias Bapst  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 21 mars 2016

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)

## 6. Comptes d'Ethos Services SA

### Ethos Services SA – Compte de résultat pour l'exercice 2015

en CHF	Notes	2015	2014
<b>Produits d'exploitation</b>			
Commissions de gestion brutes		2'513'917.38	2'476'871.23
<i>./. Prestations mandats de gestion</i>		<i>(260'258.33)</i>	<i>(240'424.96)</i>
Commissions de gestion nettes		2'253'659.05	2'236'446.27
Honoraires mandats de conseil		2'923'028.80	2'304'469.31
Autres revenus		56'479.26	81'984.10
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>5'233'167.11</b>	<b>4'622'899.68</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Salaires et charges sociales		(3'181'436.80)	(3'155'440.66)
Instances		(211'742.01)	(185'600.97)
Consultants		(197'706.58)	(219'373.73)
Frais administratifs		(961'575.40)	(935'689.76)
Amortissements	5	(100'308.81)	(69'355.66)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(4'652'769.60)</b>	<b>(4'565'460.78)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>580'397.51</b>	<b>57'438.90</b>
<b>Charges et produits financiers</b>			
(Attribution)/dissolution provision sur participation	4	(14'253.99)	1'916.02
Autres charges financières		(10'384.72)	(7'652.66)
Produits financiers		9'598.70	11'205.56
<b>Total des charges et produits financiers</b>		<b>(15'040.01)</b>	<b>5'468.92</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Charges exceptionnelles	7	0.00	(20'726.05)
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>0.00</b>	<b>(20'726.05)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>565'357.50</b>	<b>42'181.77</b>
Impôts et taxes de l'exercice		(155'836.80)	(36'601.35)
<b>Résultat de la période</b>		<b>409'520.70</b>	<b>5'580.42</b>
<b>Report de l'exercice précédent</b>		<b>143'750.22</b>	<b>138'169.80</b>
<b>Résultat au bilan</b>		<b>553'270.92</b>	<b>143'750.22</b>

## Ethos Services SA – Bilan au 31 décembre 2015

en CHF	Notes	31.12.2015	31.12.2014
<b>Actif</b>			
Liquidités	1	2'463'080.73	1'860'373.89
Dépôts en banque	1	950'683.15	999'880.95
Débiteurs	2	548'977.60	960'334.55
Actifs de régularisation	3	403'765.25	140'477.54
<b>Actif circulant</b>		<b>4'366'506.73</b>	<b>3'961'066.93</b>
Dépôts de garantie		21'442.25	21'436.70
Participation et titres à long terme	4	103'071.65	117'325.64
Mobilier et installations	5	47'828.00	59'747.98
Logiciels informatiques	5	118'206.00	55'650.00
<b>Actif immobilisé</b>		<b>290'547.90</b>	<b>254'160.32</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>4'657'054.63</b>	<b>4'215'227.25</b>
<b>Passif</b>			
Créanciers		124'351.95	141'283.37
Compte courant Ethos Fondation	6	29'279.00	14'055.00
Passifs de régularisation	3	305'152.76	271'138.66
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>458'783.71</b>	<b>426'477.03</b>
Capital-actions		1'436'000.00	1'436'000.00
Réserves légales issues d'apport en capital		1'669'000.00	1'669'000.00
Réserves légales issues du bénéfice		540'000.00	540'000.00
Résultat des exercices précédents		143'750.22	138'169.80
Résultat de l'exercice		409'520.70	5'580.42
<b>Capitaux propres</b>		<b>4'198'270.92</b>	<b>3'788'750.22</b>
<b>Total du passif et capitaux propres</b>		<b>4'657'054.63</b>	<b>4'215'227.25</b>

## Ethos Services SA – Flux de trésorerie pour l'exercice 2015

en CHF	Notes	2015	2014
Résultat de l'exercice		409'520.70	5'580.42
Variations non-opérationnelles			
Revenus sur participation		(8'254.75)	(9'314.35)
Variations sans incidence sur les liquidités			
Variation nette provisions diverses		14'253.99	(1'916.02)
Amortissements		100'308.81	69'355.66
Variations de l'actif circulant net			
Variation des débiteurs		411'356.95	(92'911.56)
Variation des actifs de régularisation		(263'287.71)	(31'365.58)
Variation des créanciers		(16'931.42)	43'364.77
Variation du compte courant Ethos Fondation		15'224.00	29'163.80
Variation des passifs de régularisation		34'014.10	86'830.08
<b>Flux de fonds provenant de l'activité commerciale</b>		<b>696'204.67</b>	<b>98'787.22</b>
Variation du dépôt de garantie		(5.55)	889.30
Revenus sur participation		8'254.75	9'314.35
Acquisition immobilisation corporelle et incorporelle		(150'944.83)	(43'707.28)
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>		<b>(142'695.63)</b>	<b>(33'503.63)</b>
Distribution du dividende		0.00	(70'000.00)
Augmentation du capital		0.00	436'000.00
Apport à la réserve légale issue d'apport en capital		0.00	1'669'000.00
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>		<b>0.00</b>	<b>2'035'000.00</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>553'509.04</b>	<b>2'100'283.59</b>
Liquidités et dépôts en banque en début d'exercice	8	2'860'254.84	759'971.25
Liquidités et dépôts en banque en fin d'exercice	8	3'413'763.88	2'860'254.84
<b>Variation de la trésorerie</b>	8	<b>553'509.04</b>	<b>2'100'283.59</b>

## Ethos Services SA – Annexes aux comptes annuels

### Notes générales

- 
- A. La Société applique le nouveau droit comptable depuis l'exercice 2015. Les chiffres comparatifs de l'année précédente sont présentés selon le nouveau droit comptable. Les comptes annuels sont établis conformément au Code des Obligations et aux statuts. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
- 
- B. Le siège de la société se situe à Genève. Elle a également un bureau de représentation à Zürich.
- 
- C. La société atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 50.
- 
- D. Crédit-bail  
- Engagement pour leasing photocopieuses : CHF 39'130 (2014 : CHF 50'050).  
- Engagement pour le bail à loyer qui arrivera à échéance le 30.09.2018 : CHF 274'464 (2014 : CHF 365'952). Le contrat peut être résilié de manière anticipée avec un préavis minimum de 2 mois pour la fin d'un mois. La condition de la libération de l'engagement consiste en la présentation d'un locataire solvable qui reprendrait le bail aux mêmes conditions.
- 
- E. Dette en faveur d'institution de prévoyance 2015 : CHF 30'100.45 (2014: CHF 33'557.30).
- 
- F. Cautionnement, obligation de garantie  
- Ethos Services SA a accordé une garantie bancaire pour loyer de CHF 21'000 (2014 : CHF 21'000).
- 
- G. L'Assemblée générale a autorisé, le 4 mars 2014, le conseil d'administration à augmenter le capital- actions d'Ethos Services SA d'un montant nominal maximum de CHF 499'000 avant le 3 mars 2016. Durant l'exercice 2014, deux augmentations de capital ont eu lieu, respectivement le 10 mai pour un montant de CHF 300'000 et le 10 novembre pour un montant de CHF 136'000, soit un total de CHF 436'000.
- 
- H. Aucun événement post clôture n'a eu lieu.
- 

### Notes sur certains postes du bilan, compte de résultat et flux de trésorerie

- 
1. Les liquidités et les dépôts en banque sont évalués à leur valeur nominale. Les liquidités libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de l'Administration Fédérale des Contribution au 31 décembre.
- 
2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun doute n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'est détectée.
- 
3. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif.)
- 
4. Participations à hauteur de 16.745% du capital-actions de la société Proxinvest SAS (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos (2014: 17.8%). La participation est comptabilisée à la valeur d'acquisition sous déduction d'une provision correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur des fonds propres de Proxinvest SAS, si celle-ci est inférieure.
- 
5. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées à leur valeur nette d'amortissements au bilan. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode indirecte linéaire sur une durée de 4 ans. Celle-ci est appliquée dès l'utilisation effective du bien.
- 
6. Le compte courant actionnaire correspond à des créances résultant de prestations de services et n'est pas rémunéré.
- 
7. La charge exceptionnelle de 2014 est le droit de timbre sur les deux augmentations du capital qui ont eu lieu en 2014.
- 
8. La variation des liquidités indiquée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les liquidités, ainsi que les dépôts en banque. Dans les états financiers 2014, la variation des dépôts en banque étaient présentée dans les activités d'investissement. Pour une meilleure lecture, les chiffres comparatifs 2014 ont été modifiés afin de présenter également une variation comprenant les liquidités et les dépôts en banque.
-

## Ethos Services SA – Proposition pour l'utilisation du résultat

en CHF	2015	2014
Résultat de l'exercice	409'520.70	5'580.42
Report de l'exercice précédent	143'750.22	138'169.80
<b>Résultat à disposition</b>	<b>553'270.92</b>	<b>143'750.22</b>
Affectation aux réserves légales	(200'000.00)	0.00
Affectation à la réserve 20 <sup>e</sup> anniversaire	(25'000.00)	0.00
Dividende	0.00	0.00
Report du solde sur le nouvel exercice	328'270.92	143'750.22
<b>Résultat au bilan</b>	<b>553'270.92</b>	<b>143'750.22</b>

## Ethos Services SA – Proposition de distribution de dividende à partir des réserves légales issues d'apport en capital

en CHF	2015
Réserves légales issues d'apport en capital au 31.12.2015	1'669'000.00
Distribution prélevée sur les réserves légales issues d'apport en capital	(200'000.00)
Total des réserves légales issues d'apport en capital après distribution	1'469'000.00

## Ethos Services SA – Rapport de l'organe de révision



Deloitte SA  
Pré-de-la-Bichette 1  
CH-1202 Genève

Tél: +41 (0)58 279 80 00  
Fax: +41 (0)58 279 88 00  
www.deloitte.ch

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de  
Ethos Services SA, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos Services SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 43 à 47) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.


#### **Rapport sur d'autres dispositions légales**


Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

#### **Deloitte SA**

  
Fabien Bryois  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Matthias Bapst  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 21 mars 2016

#### Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan



## 7. Comptes consolidés

### Ethos consolidé – Compte de résultat pour l'exercice 2015

en CHF	Notes	2015	2014
<b>Produits d'exploitation</b>			
Commissions de gestion brutes		2'513'917.38	2'476'871.23
<i>./. Prestations mandats de gestion</i>		(260'258.33)	(240'424.96)
Commissions de gestion nettes		2'253'659.05	2'236'446.27
Honoraires mandats de conseil		2'883'028.80	2'264'469.31
Autres revenus		32'479.26	57'984.10
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>5'169'167.11</b>	<b>4'558'899.68</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Salaires et charges sociales		(3'181'436.80)	(3'155'440.66)
Instances		(325'544.87)	(261'943.39)
Consultants		(222'069.96)	(219'973.73)
Frais administratifs		(905'242.86)	(871'548.13)
Amortissements		(100'308.81)	(69'355.66)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(4'734'603.30)</b>	<b>(4'578'261.57)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>434'563.81</b>	<b>(19'361.89)</b>
<b>Charges et produits financiers</b>			
(Attribution)/dissolution provision sur participation		(14'253.99)	1'916.02
Autres charges financières		(10'979.89)	(10'201.74)
Produits financiers		11'711.49	327'113.40
<b>Total des charges et produits financiers</b>		<b>(13'522.39)</b>	<b>318'827.68</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Charges exceptionnelles	2	0.00	(20'726.05)
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>0.00</b>	<b>(20'726.05)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>421'041.42</b>	<b>278'739.74</b>
Impôts		(163'862.50)	(62'060.30)
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>257'178.92</b>	<b>216'679.44</b>
Dont part attribuable aux intérêts minoritaires		(124'339.15)	(16'892.09)
<b>Résultat de l'exercice attribuable à la Fondation</b>		<b>132'839.77</b>	<b>199'787.35</b>

## Ethos consolidé – Bilan au 31 décembre 2015

en CHF	Notes	31.12.2015	31.12.2014
<b>Actif</b>			
Liquidités	1	2'710'776.09	2'178'075.63
Dépôts en banque	1	950'683.15	999'880.95
Débiteurs	3	580'558.31	1'104'352.02
Actifs de régularisation	4	411'525.25	151'589.35
<b>Actif circulant</b>		<b>4'653'542.80</b>	<b>4'433'897.95</b>
Dépôt de garantie		21'442.25	21'436.70
Mobilier et installations	6	47'828.00	59'747.98
Participation et titres à long terme	5	184'195.03	117'325.64
Logiciels informatiques	6	118'206.00	55'650.00
<b>Actif immobilisé</b>		<b>371'671.28</b>	<b>254'160.32</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>5'025'214.08</b>	<b>4'688'058.27</b>
<b>Passif</b>			
Créanciers		134'599.80	148'855.75
Passifs de régularisation	4	326'002.76	313'718.66
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>460'602.56</b>	<b>462'574.41</b>
Capital de dotation		50'000.00	50'000.00
Bénéfices cumulés et autres réserves		3'239'927.59	3'091'890.07
Capitaux propres attribuables à la fondation		3'274'729.84	3'141'890.07
Intérêts minoritaires		1'289'881.68	1'165'542.53
<b>Capitaux propres</b>		<b>4'564'611.52</b>	<b>4'307'432.60</b>
<b>Total du passif et capitaux propres</b>		<b>5'025'214.08</b>	<b>4'770'007.01</b>

## Ethos consolidé – Flux de trésorerie pour l'exercice 2015

en CHF	2015	2014
Résultat de l'exercice	257'178.92	211'829.44
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(8'254.75)	(9'314.35)
Vente droits préférentiels de souscription	0.00	(313'721.60)
Revenus sur titres	(1'801.31)	(1'326.60)
Variations sans incidence sur les liquidités		
Variation nette provisions diverses	14'253.99	(1'916.02)
Résultat sur vente de titres	(253.97)	1'014.59
Amortissements	100'308.81	69'355.66
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	528'490.02	(117'867.77)
Variation actifs de régularisation	(264'632.21)	(33'623.65)
Variation créanciers	(14'255.95)	43'362.07
Variation passifs de régularisation	12'284.10	105'960.08
<b>Flux de fonds provenant de l'activité commerciale</b>	<b>623'317.65</b>	<b>(46'248.15)</b>
Variation dépôt de garantie	(5.55)	889.30
Revenus sur participation	8'254.75	9'314.35
Cession/(acquisition) immobilisation corporelle et incorporelle	(150'944.83)	(43'707.28)
Acquisition de titres	(264.88)	(20'374.70)
Cession de titres	1'344.21	6'604.54
Revenus sur titres	1'801.31	1'326.60
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>(139'814.99)</b>	<b>(45'947.19)</b>
Augmentation du capital d'Ethos Services SA	0.00	2'105'000.00
Vente droits préférentiels de souscription	0.00	313'721.60
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>0.00</b>	<b>2'418'721.60</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>483'502.66</b>	<b>2'326'526.26</b>
Liquidités et dépôts en banque en début d'exercice	3'177'956.58	846'580.32
Liquidités et dépôts en banque en fin d'exercice	3'661'459.24	3'177'956.58
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>483'502.66</b>	<b>2'331'376.26</b>

## Ethos consolidé – Annexes aux comptes consolidés

### Notes générales

- 
- A. La Fondation applique le nouveau droit comptable depuis l'exercice 2015. Les chiffres comparatifs de l'année précédente sont présentés selon le nouveau droit comptable.  
Les comptes annuels sont établis conformément au Code des Obligations et aux statuts. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
- 
- B. Principe et périmètre de consolidation : Le périmètre de consolidation comprend la participation dans la société Ethos Services, Genève, au capital-actions de CHF 1'436'000, créée le 16 juin 2000, détenue à 69.64% par Ethos - Fondation suisse pour un développement durable et dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos - Fondation suisse pour un développement durable ne détient pas d'autres participations qui pourraient être consolidées. La méthode de consolidation retenue pour la présentation des comptes consolidés d'Ethos Fondation suisse pour un développement durable est la méthode d'intégration globale.
- 
- C. Le siège de la société se situe à Genève. Elle a également un bureau de représentation à Zurich.
- 
- D. La société atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 50.
- 
- E. Crédit-bail  
- Engagement pour leasing photocopieuses : CHF 39'130 (2014 : CHF 50'050).  
- Engagement pour le bail à loyer qui arrivera à échéance le 30.09.2018 : CHF 274'464 (2014 : CHF 365'952). Le contrat peut être résilié de manière anticipée avec un préavis minimum de 2 mois pour la fin d'un mois. La condition de la libération de l'engagement consiste en la présentation d'un locataire solvable qui reprendrait le bail aux mêmes conditions.
- 
- F. Dette en faveur d'institution de prévoyance 2015 : CHF 30'100.45 (2014: CHF 33'557.30).
- 
- G. Cautionnement, obligation de garantie  
- Ethos Services SA a accordé une garantie bancaire pour loyer de CHF 21'000 (2014 : CHF 21'000).
- 
- H. La variation des liquidités indiquée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les liquidités, ainsi que les dépôts en banque.
- 
- I. Aucun événement post clôture n'a eu lieu.
- 

### Notes sur certains postes du bilan et du compte de résultat

- 
1. Les liquidités et les placements en banque à terme sont évalués à leur valeur nominale. Les liquidités libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de l'Administration fédérale des contributions au 31 décembre.
- 
2. La charge exceptionnelle de 2014 est le droit de timbre sur les deux augmentations du capital d'Ethos Services qui ont eu lieu en 2014.
- 
3. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun doute n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'est détectée.
- 
4. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
- 
5. Portefeuille de titres détenus à long terme comptabilisé à la valeur d'acquisition.  
Participation à hauteur de 16.745% du capital-actions de la société Proxinvest SAS (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos (2014: 17.8%). La participation est comptabilisée à la valeur d'acquisition sous déduction d'une provision correspondante à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur des fonds propres de Proxinvest SAS, si celle-ci est inférieure.
- 
6. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées à leur valeur nette d'amortissements au bilan. Elles sont amorties selon la méthode indirecte linéaire sur une durée de 4 ans. Celle-ci est appliquée dès l'utilisation effective du bien.
-

## Ethos consolidé – Rapport de l'organe de révision



Deloitte SA  
Pré-de-la-Bichette 1  
CH-1202 Genève  
Tél: +41 (0)58 279 80 00  
Fax: +41 (0)58 279 88 00  
www.deloitte.ch

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

Au Conseil de Fondation de  
**Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Genève**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 49 à 52) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

#### *Responsabilité du Conseil de Fondation*

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse.


#### **Rapport sur d'autres dispositions légales**


Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

#### **Deloitte SA**

  
Fabien Bryois  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Matthias Bapst  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 21 mars 2016

Annexe : Comptes consolidés (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)



**Ethos Genève**

Place de Cornavin 2  
Case Postale  
1211 Genève 1  
Suisse

T + 41 (0)22 716 15 55  
F + 41 (0)22 716 15 56

**Ethos Zurich**

Gessnerallee 32  
8001 Zurich  
Suisse

T + 41 (0)44 421 41 11  
F + 41 (0)44 421 41 12

[info@ethosfund.ch](mailto:info@ethosfund.ch)  
[www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch)

---